

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Octobre 2011
n. 16

Miz Here

Jeux taquins, jeux malins de l'été

C'hoariadennoù evit an holl e-pad an hañvez

Le sphinx demanda à Œdipe :
« Quel est l'être qui marche sur quatre pattes au matin, sur deux à midi et sur trois le soir ? »



Pour ce qui nous concerne, le questionnaire de l'été sur GrandTerrier a été moins tarabiscoté. Il s'agissait d'un devoir de vacances de 20 questions sur les aspects habituels du site GrandTerrier, à savoir les passeurs de Mémoires, les sources Historiques et les richesses du Patrimoine communal. Des photos de classe, d'équipes de football ou familiales.

On était quand même un peu taquin. En notre fors intérieur, on pensait que, compte-tenu de la diversité des questions et de la précision des sujets, ça ne serait pas facile de répondre. Et donc on a publié en temps réel les réponses des uns et des autres, sans publier le score toutefois, pour donner un coup de pouce.

Et là surprise, dès le lancement du jeu les scores ont été élevés ! C'est le moment de les dévoiler et de donner des explications sur les réponses. Chapeau bas à ceux qui ont obtenu un score d'au moins 18 sur 20, à savoir Christian Cabellic, Ladien, Amzergollet et Nihouarn. La palme revient à Christian avec 19,5

points, mais peut-être que ses ancêtres fondateurs de la commune aux 12-13e siècles l'ont un peu aidé pour certains thèmes !

La question la plus difficile était sans doute la n° 14, à savoir la provenance de l'argent pour l'acquisition de la chapelle de Kerdévot à la Révolution : Jérôme Crédou n'était finalement que le prête-nom de l'assemblée des paroissiens, l'argent provenant des fonds d'une quête spéciale au niveau de la commune ; dix quêteurs furent désignés pour lever les fonds et organiser la collecte dans chacune des 10 trêves de la paroisse.

Et là sur la lancée du premier jeu, on a proposé un vrai jeu de taquin, moins intellectuel que le quiz, mais demandant par contre de la persévérance. Il s'agissait de découvrir les réponses à une question en réordonnant les pièces d'un tableau réalisé par un artiste gabéricois, à savoir Per Corre. Avez-vous trouvé ce lieu « P... C... près de L... » ?



A-greiz kalon, de tout cœur, Jean



Sommaire

[taolenn]

Le grand quizz de l'été <i>Roll goulennou ar vro</i>	1
Petit Louis Barreau <i>Iginour hag inventour</i>	4
AEG, USEG et payot <i>Paliou Meil Pennarun</i>	5
Patibulaires de Kerelan <i>Justisoù an Eskob</i>	7
Au fond de la mine <i>Mengleuz Kerzevot</i>	10
Armoiries du Fou <i>Blazonioù e Kerzevot</i>	14
Déguignet en Algérie <i>Brezel e bro Aljeri</i>	15
Noblesses 15e siècle <i>Tudchentil an Erge-Vras</i>	17
Eclipse lunaire 1697 <i>Sklips al louar</i>	18
Exil et Révolution <i>Harluad a-ziavaez-bro</i>	19
Inscription gothique <i>Enskrivadenn gotek</i>	20
Les réponses au quizz <i>Respontoù ar goulennou</i>	22
Premiers n° Kannadig <i>Taolen da gentañ-holl</i>	24

Krennlavar

[proverbe]

Ne servij ket Pediñ ar
sant pa ne glev ket.

[Pas la peine de prier le saint
quand il n'entend pas]

Sommaires des précédentes Chroniques du Grand-Terrier

Taolennoù ar Kannadigoù an Erge-Vras

N° 15 de Juillet 2011



Analyse statistique et économique de la liste électorale de 1910 □ Photo de classe d'Emile Godet, écoliers en sabots de bois □ Hommage au rénovateur des Festou-Noz par deux gabérisois □ Thèse universitaire sur la littérature bretonne du 19e siècle □ Video des 80 ans des écoles privées de Lestonan □ Un grand mariage breton et républicain au village de Squividan □ Rétrospective des moulins gabérisois sur Odet, Jet et affluents □ Un recteur breton dans la tourmente révolutionnaire □ Les Huitric de Menez-Groas posant presque au complet en 1918 □ Coup de clairon pour les soeurs blanches de l'école du Bourg □ Sauvegarde de l'Art Français et protection du manoir de Lezergué □ La Patrie en danger, contribution gabérisoise aux conscriptions □ L'Amicale d'Ergué-Gabéric avant et après le terrain de Kroas-Spern □ Photos de classe de l'école privée St-Joseph de Lestonan □ Elections municipales à Odet et noces industrielles de 1929 □ La fonction de maire pendant l'Empire et la Restauration □ Die geschichte des Bauwerkes von Cleuyou in der Basse Bretagne

N° 14 d'Avril 2011



Rétrospective des familles nobles gabérisoises du 13e au 18e □ Youenn Briand, la pile électrique d'Odét avant l'heure □ Jean-Louis Conan de Kerdilès, victime du progrès en 1907 □ Mort au bagne à 22 ans pour de menus larçons en 1885 □ Drames et misère sociale à Ergué-Gabéric en 1931-1937 □ Les 10 députés girondins de passage au presbytère en 1793 □ Les droits de fiefs, de justices et Rapport sur l'état insalubre du cimetière et du presbytère □ Les soeurs blanches du bourg entre 1905 et 1911 □ Fiche de renseignement sur une commune réactionnaire □ Décret impérial pour une érection en chapelle de secours □ Déguignet, paysan bas-breton cathophobe et bouddhiste ? □ Le nom d'un très vieux moulin pour affûter les couteaux □ Les éboulis du chemin de la terre noire au Rouillen en 1810 □ Prosper et Albert Le Guay, chateaux et archéologues amateurs □ Les noblesses elliantaises et leurs blasons sur le Grand-Ergué □ La magnifique pierre tombale des Liziard de Kergonan

N° 13 de Décembre 2010



Le symbole celtique de l'oculus de la chapelle de Saint-André □ À la recherche d'une photo de la clique des Paotredispount □ Les conscriptions évitées des frères Laurent de Kermoysan □ L'enfance de Jean Hascoët entre Menez-Groaz et St-Charles □ Rattachement du quartier du Rouillen à Ergué-Gabéric en 1791 □ Déclaration des fourches patibulaires de Kerelan par l'Evêque □ Jean-Marie Déguignet, Napoléon 1er et le soleil d'Austerlitz □ Eloge du français du Grand Siècle par le breton Guy Autret □ Séparation conflictuelle des Eglises et de l'Etat à Ergué-Gabéric □ Des champs et des villages vus du ciel en 1948 et 1971 □ Papiers terriers de la seigneurie et dépendances de Kergonan □ Terres vaines et vagues, communs de villages de 1755 à 1834 □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier □ La belle crèche de Noël du retable flamand de Kerdévet

N° 12 de Septembre 2010



La coiffe à capuche gabérisoise, ancêtre de la Borledenn □ Souvenirs du patronage à l'Hôtel avant-guerre □ Concours du patrimoine pour le plus joli pont en pierres □ Jean-Pierre Rolland, le vieux loup de papeterie □ René-Jean Rannou, contre-maitre de fabrication, et sa famille □ Projet de faisabilité d'un musée de la papeterie □ L'Armoricaïn, journal de Brest et du finistère, 1937 □ Chiens écrasés dans le Courrier du Finistère de 1914 à 1919 □ La Grande Quête organisée pour sauver Kerdévet en 1795 □ La figure épiscopale d'un chouan émigré à Londres □ Les souvenirs de sorties des p'tits gars de la classe 56 □ Keralen, en Ergué-Gabéric, terre de chanoine en 1389 □ Inhumation illégale de Marie Duval dans l'église paroissiale □ Gare aux loups gabérisois, histoire de leur extermination □ Chahut anti-constitutionnel à la Révolution Française □ Jean Lozach lâchement assassiné à Méouët-Vian □ Yvon Huitric, le dernier garçon vacher de Menez-Groaz □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du Grand-Terrier

N° 11 de Mai 2010

Ecoles privées Saint-Joseph et Sainte-Marie de Lestonan □ Jean Le Floch'h

gymnaste de la fête du centenaire en 1922 □ En goguette à Odet pour les noces de René Bolloré en 1932 □ La fontaine oubliée de St-Guénolé sur les terres de Quélennec □ Notes et croquis d'une jeune papetier d'Odet des années 1950 □ Les 500 ans de la grande verrière de l'église Saint-Guinal □ Classe de fille à l'école Notre-Dame de Kerdévet en 1948 □ Des élections municipales houleuses et contestées en 1881 □ La mort subite des pommes de terres rouges en 1845 □ Après le recensement de 1790, voici maintenant celui de 1836 □ D'anciens aveux du fief des Régaires de Creac'h Ergué □ Les cahiers de Jean-Louis Morvan en Français et en Allemand □ Cartes anciennes gabérisoises des 17e et 18e siècles □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier



N° 10 de Février 2010

La restauration du presbytère par l'architecte Roger Le Flanchec □ Index chronologique de l'histoire d'Ergué-Gabéric □ La médaille de P.V. Dautel pour le centenaire Bolloré en 1922 □ Les pierres tombales de l'enclos paroissial St-Guinal □ Reportage de la revue Réalités à l'usine d'Odet en 1949 □ Amende communale en 1943 pour insuffisance de beurre □ Le rapport d'épidémie de dysenterie d'octobre 1786 □ Per Roumegou, maitre-principal de Lann-Bihoué à la bombarde □ Yves Le Goff, vicaire et rédacteur infatigable du Kannadig □ La légende de Torr-ébenn par un prêtre gabérisois en exil □ Les origines de la sacristie de fondation noble de Kerdévet □ Deux classes de filles très différentes à Lestonan et au Bourg □ Une guerre des écoles déclenchée à Lestonan en 1927-29 □ Pierre Goazec conteur pour enfants et résistant déporté □ Les articles presque « laissés-pour-compte » du GrandTerrier

N° 9 d'Octobre 2009

Qui était Nicolas Le Marié ? □ 1822-1861 Le Marié entrepreneur à Odet □ Livres estivaux □ Revue des anciens Kannadigs □ Supplique Gabérisoise à Napoléon III □ Dépoussiérage d'Archives □ Lexique de termes anciens □ Carte De la Hubaudière □ Association Mémoires du GT □ Les Rospape, boucher ou meunier □ Anciennes pierres à laver □ Promenades naturistes Gabérisoises

N° 1 à 8 : cf en dernière page

Le Grand Quizz Gabérisois << Mémoires Histoire Patrimoine >>

Roll goulennoù « Memorioù, Istor ha Tenzorioù ar vro »

Vingt petites questions simples sur les passeurs de Mémoires, les sources Historiques et les

richesses du Patrimoine communal. Pour chaque question, cochez le petit rond devant l'une des trois réponses proposées. Le corrigé est publié en fin de bulletin, mais nous vous invitons à faire l'exercice avant !



Q1. La pointe rocheuse du Griffonez surplombant la vallée du Stangala et site inscrit à l'inventaire du patrimoine départemental doit son nom :

- ☐ A/ à "Gilli Foenec", bosquet de la prairie ☐ B/ au griffon, animal mi-lion mi-aigle
☐ C/ à sa couleur gris foncé

Q2. En 1980 la commune a adopté ses armoiries officielles, déclinaison du blason d'une famille fondatrice et avec comme descriptif :

- ☐ A/ De gueules à la croix potencée ... ☐ B/ S'ils te mordent ...
☐ C/ D'azur au griffon d'or ...

Q3. Quelle est la légende fondatrice de la chapelle de Kerdévet, lieu de dévotion et "cathédrale gothique nichée dans un joli coin de verdure" ?

- ☐ A/ La protection de la Vierge contre le fléau dévastateur de la Peste d'Elliant
☐ B/ Le pèlerinage d'un marin de Duguay-Trouin à son retour de Rio
☐ C/ Un miracle lors d'un grand pardon autour de la fontaine



Q4. L'orgue historique de l'église paroissiale, aux riches possibilités malgré sa petite taille, fut livré en 1680 par un facteur d'origine anglaise :

- ☐ A/ Peter Collins sir of Leicestershire
☐ B/ Jean-Albert Villard de Canterbury
☐ C/ Thomas Dallam sieur de La Tour



Q5. En quelle année Nicolas Le Marié créa à Odet son moulin à papier, entreprise qui deviendra plus tard les papeteries Bolloré ?

- ☐ A/ 20 mars 1922 ☐ B/ 19 février 1822 ☐ C/ 18 janvier 1722

Q6. En 1837, les habitants d'Ergué-Gabéric en appellent à la générosité du roi de France Louis-Philippe pour la restauration de leur clocher paroissial , et pour cela :

- ☐ A/ Ils demandent à l'écrivain Stendhal de plaider leur cause
☐ B/ Ils lui adressent une lettre rédigée en breton : "Aotrou Roue ..."
☐ C/ Leur recteur est chargé d'approcher le roi lors d'une pèlerinage à Lourdes



Q7. Quelle est l'origine toponymique du nom du chateau du Cleuyou, situé à l'entrée de la commune et séparé de Quimper par l'Odet et le Jet :

- ☐ A/ Du vieux-breton "Kleuziou", fossés avec talus ou retranchement
- ☐ B/ Du celtique "Cleil Gnou", loup-garou de Basse-Bretagne
- ☐ C/ Du latin "Cluillus", clayettes servant à franchir les gués du Jet et de l'Odet



Q8. Qui était Guy Autret, cet illustre habitant du manoir de Lezergué où l'on produit aujourd'hui un cidre de qualité AOC ?

- ☐ A/ Un gentilhomme du 17e, érudit, historien et généalogiste
- ☐ B/ Le créateur des cirés bretons de marque Cotten
- ☐ C/ Un producteur viticulteur d'origine bordelaise



Q9. Jean-François de La Marche (1729-1806), natif d'Ergué-Gabéric et dernier évêque de Léon, était connu sous le surnom :

- ☐ A/ Le gentilhomme de la potence
- ☐ B/ Joannes-Franciscus Bono Vite
- ☐ C/ L'évêque aux pommes de terre, "Eskop ar patatez"

Q10. La "Grammatica latino-celtica", grammaire latine et celtique, a été composée en 1801 par un recteur de la paroisse d'Ergué-Gabéric :

- ☐ A/ Alain, dit Grosse-Tête.
- ☐ B/ Alain Dumoulin, curé insermenté exilé à Prague
- ☐ C/ Pierre-Alain Denys, professeur de théologie

Q11. Une grande chanteuse gabéricoise née en 1902 qui avait à son répertoire "Ar gemenerez", "Ar pilhaouer", "La jeune barbière", ... :

- ☐ A/ Eugénie Goadec, de Tréodet
- ☐ B/ Marianne Le Yeuc'h, du Vallon
- ☐ C/ Marjan Mao, née Huitric, de Stang-Odet

Q12. Le saint patron de l'église paroissiale est un moine voyageur du 6e siècle et serait né sur le territoire occidental de la commune :

- ☐ A/ Saint Guénolé, abbé fondateur de Landévennec
- ☐ B/ Saint Gwénaél, second abbé de Landévennec
- ☐ C/ Saint Gabelic, prieur de l'abbaye du Mont St-Michel

Q13. Né en 1834 à Gwengat et ayant passé son enfance à Ergué-Gabéric, Jean-Marie Déguignet, confia la première version de ses "Mémoires" à :

- ☐ A/ Anatole Le Braz, folkloriste et écrivain breton
- ☐ B/ Bernez Rouz, journaliste bretonnant
- ☐ C/ Loeiz Roparz, le rénovateur des festoù-noz

Q14. Le 8 floréal de l'an 3 la chapelle de Kerdévot fut acquise aux enchères pour 6.000 livres en tant que Bien national. D'où provenait l'argent ?

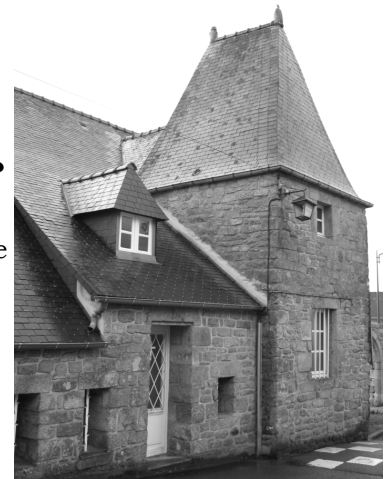
- ☐ A/ Des économies de Jérôme Crédou qui restitua ensuite la chapelle à la commune
- ☐ B/ Des fonds spéculatifs d'un négociant quimpérois
- ☐ C/ D'une grande quête organisée par les paroissiens afin de protéger leur lieu de culte

Q15. En 1742, des femmes d'Ergué-Gabéric ont bravé un interdit du Parlement de Bretagne, ce en plein milieu de l'église paroissiale :

- ☐ A/ Elles expulsent un gentilhomme local détrousseur de domestiques
- ☐ B/ Elles enterrent l'une des leurs dans une fosse creusée dans le sol de l'église
- ☐ C/ Elles entament une "gwerz" à la gloire des huguenots

Q16. En 1961 le presbytère fut entièrement restauré et devint la plus belle façade du centre-bourg. Qui en était le maître d'œuvre ?

- ☐ A/ Joseph Bigot, architecte départemental, créateur des flèches de la cathédrale de Quimper
- ☐ B/ Roger Le Flanchec, architecte breton anti-académique influencé par Frank Lloyd Wright.
- ☐ C/ Le Corbusier, grand architecte d'origine suisse



Q17. Que veut dire l'expression bretonne typiquement gabéricoise "Hennezh neus tremened Pont ar C'hleuyou " ?

- ☐ A/ Celui qui a trainé après lui une longue suite de quémanteurs.
- ☐ B/ Celui qui est sorti de son "trou" et a franchi le Jet pour aller jusqu'à Quimper
- ☐ C/ Celui qui a dansé tout en rond sur le pont d'Avignon

Q18. Le papier à cigarettes O.C.B. a été fabriqué pendant des années à Odet sur les machines de la papeterie Bolloré. Que veut dire ce sigle ?

- ☐ A/ Original Class "B" ☐ B/ "Osons les Cigarettes à rouler Bolloré"
- ☐ C/ "Odet Cascadec Bolloré"

Q19. Le 14 janvier 1944 le boulanger François Balès du Bourg faisait brûler autre chose que du pain dans son four :

- ☐ A/ Les 44000 dossiers S.T.O. des futurs départs obligatoires vers l'Allemagne
- ☐ B/ Le cadavre d'un sous-officier allemand ☐ C/ Les parachutes de deux aviateurs américains

Q20. Question subsidiaire : sous quelle(s) orthographe(s) le nom de la commune d'Ergué-Gabéric apparaît sur la carte des Cassini à la fin du 18e ?

Les mémoires de Petit Louis, ingénieur papetier inventif

Loezig, an iGINOUR vras hag invantour e veil paper

A la mi-août, trois de ses huit enfants se sont retrouvés à Odet-Lestonan pour partager ces souvenirs avec les anciens papetiers, revoir l'usine à papier et ses environs, ainsi que l'école St-Joseph où l'un d'entre eux fut pensionnaire. Et aussi pour révéler l'existence de cahiers de souvenirs rédigés par leur père sur sa vie à Cascadec, Odet et autres lieux.

« Nous sommes très attachés à Odet et Quimper et aimerions que la mémoire locale de notre père soit conservée », ont témoigné Marie-Noëlle, Joël et Gildas Barreau devant Henri Le Gars, Jean Guéguen, René Le Reste et Jean Cognard.

À la papeterie, leur père était surnommé « Petit Louis » car il était très grand de taille. Depuis son premier poste à Cascadec, puis à son laboratoire à Odet, il connaissait individuellement tout le monde dans les usines Bolloré, et il participait à toutes les innovations technologiques. On raconte même qu'il aurait suggéré le fameux slogan publicitaire « Si vous les aimez bien roulées ... ».

ORIGINES VITRÉENNES

Louis Barreau est né à Vitré aux portes de la Bretagne. Après ses études d'ingénieur, il démarra sa carrière dans les Chemins de fer Paris-Orléans où il fit un stage de chauffeur et mécanicien. En repos d'une semaine après un léger accident de travail, il effectua une retraite chez des Jésuites. Il y rencontra René Bolloré qui lui proposa un poste d'ingénieur à son usine de Cascadec en Scaër.

C'est Madame Léonie Bolloré mère qui fut à l'origine de son mariage, en lui proposant des jeunes filles catholiques de

bonne famille. Son choix se porta sur une native de Concarneau et ils auront huit enfants. Après Cascadec, il viendra travailler à Odet.

À la mort de René Bolloré, Louis Barreau se liera à son fils Gwenaël, qui l'associera dans son projet de musée océanographique d'Odet.

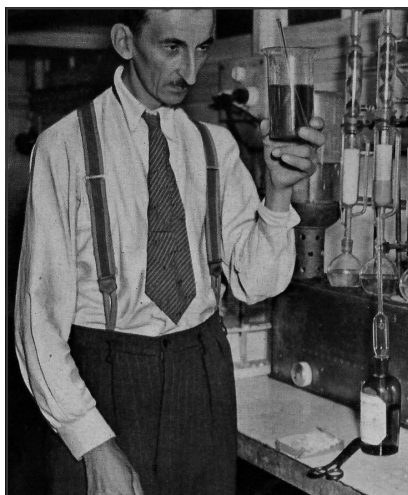


Photo prise et publiée par le magazine Réalités en décembre 1949

LETTRE O BARRÉE D'UN GRAND L

Pendant de longues années, avant et après guerre, Louis Barreau eut la charge du laboratoire de chimie d'Odet, installé à côté de la chapelle de l'usine, entre le bâtiment de la conciergerie et le manoir familial des Bolloré. Avec femme et enfants, il habitait Quimper rue Bourg-les-Bourg, et tout les matins un chauffeur de l'usine venait les prendre place Terre-au-duc, service de voiturage partagé avec M. Malo et Quémeré qui habitaient également Quimper. Le conducteur était Elie l'Helgoualc'h, chauffeur attitré de René Bolloré.

Pendant l'été 1944, on propose aux Barreau de s'installer dans la maison de chasse du moulin de Meil-Mougueric, près du parc du château et du musée, car à Quimper était moins sé-

curisé pendant la période agitée de la Libération. Les enfants gardent le souvenir émerveillé d'un été en pleine nature au bord de l'Odet. L'un des enfants Barreau naîtra également dans le bâtiment de la conciergerie où les parents furent logés, accouchement sans doute assuré par la sage-femme Marie Blanchard. En 1947, Gwenaël Bolloré propose de prendre en pension l'un de ses fils à l'école St-Joseph de Lestonan, école privée créée par René Bolloré en 1929.

Dans son travail au laboratoire, Louis participa à la mise au point d'une machine à fumer douze cigarettes en simultané, une invention d'Abel Briand, contremaître de fabrication. Il a même vendu des cahiers OCB « Si vous les aimez bien roulées ... », faisant ses tournées de buxalistes à bicyclette, lui le non-fumeur invétéré. Sa signature qu'il apposait avec fierté sur ses rapports était également originale : la lettre O barrée d'un L, car « L(ouis) barre O ».

Durant les dernières années de sa carrière, Louis Barreau ne s'occupait plus exclusivement des activités de laboratoire. Il avait notamment créé une bibliothèque pour le personnel de la papeterie. Et il assura également le gravage de toutes les plaques de présentations des objets et poissons exposés au musée océanographique, à la demande de Gwenaël Bolloré.

Retiré près de Nantes, Louis Barreau se remémorera les 30 années passées dans l'entreprise Bolloré, et notamment ses séjours à Odet et Cascadec, en dactylographiant lui-même ses mémoires et en y incluant des croquis et illustrations en couleur.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Odet avec, dès la fin octobre, des extraits de ses mémoires de papetier]

Le Football-Club, l'U.S.E.G., l'A.E.G. et le bretonnisme Payot

Gouelïou USEG-AEG e-kichen ar palioù Meil Pennarun

Les explications et légendes des photos de l'AEG dans le dernier Kannadig ont soulevé débats et souvenirs cet été. Les périodes et dates n'étaient pas correctement mentionnées, et cela nous a amené naturellement à rectifier le tir, et à rassembler de nouvelles anecdotes et documents.

CLUBS DE FOOT AUX MULTIPLES NOMS

Il faut distinguer au moins 3 périodes :

► De 1936 à 1945 : le Football-Club (cf document d'archives dans le Kannadig).

► De 1945 à 1956 : l'Union Sportive d'Ergué-Gabéric.

► Après 1956 : l'Amicale d'Ergué-Gabéric.

La photo de 1976 publiée dans le Kannadig juin était une classe d'entraînement de foot animée par Kergourlay, instituteur au bourg. Tous les joueurs seront plus tard, presque sans exception, des joueurs de l'équipe officielle de l'AEG.



La photo d'amateur datée de 1949 (cf ci-dessous) à l'entraînement à Kerellou représente des joueurs de l'USEG.

Les joueurs identifiés sont pour l'instant :

► Debout. **1.** Le directeur de l'école du bourg. **4.** Louis Poupon de la Croix-Rouge. **6.** Vé ou Tinic Signour ?

► Accroupis. **1.** Jean-Louis Pétilion de Méouet-vihan. **5.** Jos Nédélec, dit le "bombardier", de Mezanlez.

1948, L'ANNÉE DE LA FÊTE AU PAYOT

Pour pouvoir alimenter la caisse et faire tourner le club, les dirigeants et les joueurs de l'USEG organisèrent en 1948 la première Fête de l'Eau. En maillot, sur les bords du Jet, tout le monde mettait la main à la pâte pour nettoyer les abords de la rivière, construire une passerelle et monter des jeux nautiques. Il fallait aussi récolter des lots pour les gagnants auprès des commerçants et autres donateurs.

Jusqu'en 1960-62 la fête se déroulait à un endroit précis au bord du Jet, « au payot », accessible par les prairies de Meil Pennarun en Ergué-Gabéric et de Keraudren en Ergué Armel. L'endroit était fréquenté par toute la jeunesse du Bourg qui en avait fait sa

plage. En fait ce terme payot correspond à un véritable bretonnisme [1], « aux palioù », qui désigne les vannes en amont du moulin de Meil Pennarun. Le mot breton « Pal » au singulier (« ar bal ») [2] représente ce système de glissière laissant rentrer l'eau de la rivière dans le bief.



Deux photographies montrant les équipes de dragage du Jet, opération préalable à la Fête de l'Eau.

La Fête de l'Eau était organisée pendant l'un des week-ends des mois d'été. De nombreux jeunes participants aux courses de natation venaient de la colonie de vacances qui séjournait tous les étés à l'école des sœurs. Par contre le "tir à la corde" par-dessus le Jet était généralement réservé aux "gros bras" du cru ... Il y avait tellement de contestations qu'il avait fallu isoler et transférer la "finale" sur la prairie de Keraudren.

[1] Hervé Lossec dans son excellent livre, « Les Bretonnismes », illustré par Nono et tiré à plus 200.000 exemplaires depuis novembre 2010, a créé ce concept autour des « tournures, d'expressions en français local colorées par des structures et un vocabulaire directement issus de breton », et poursuit encore à ce jour des recherches sur de nouveaux bretonnismes dans les colonnes d'Ouest-France.

[2] Source sur le terme breton "pal" : article « Notice sur nos vieux moulins à eau » de Roger Gargadennec paru dans le Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère de 1958.

1956, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

On trouvera ci-après la transcription de deux documents, l'un daté du 16 juin 1956, l'autre du lendemain le 17, portant sur la dissolution de l'Union Sportive d'Ergué-Gabéric et de son renommage en Amicale d'Ergué-Gabéric.

Dessin
humoris-
tique de
Laurent
Quevilly
sur la
fête de
l'eau de
1984



Monsieur le Préfet du Finistère

Réunis en Assemblée Générale le 16 juin 1956, chez Monsieur Poupon René, au Bourg d'Ergué-Gabéric, les membres du comité de l'Union Sportive d'Ergué-Gabéric, dont les noms suivent décident à l'unanimité de dissoudre la dite société et terminer ce jour toute activité.

Les difficultés financières et une certaine mésentente intérieure du Comité sont les motifs de cette dissolution.

► Membres présents: Signour Corentin [3], Président d'honneur, à Kermoyan en Ergué-Gabéric, Guillamet René, Président, domicilié à Ergué-Armel.

► Vices-Présidents: Le Moigne Jean et Thomas Jean-Louis, du Bourg d'Ergué-Gabéric.

► Secrétaire: Poupon René, Bourg d'Ergué-Gabéric

► Secrétaire adjoint: Thomas Jean, Bourg d'Ergué-Gabéric

► Membres: Le Blond Joseph, Bourg d'Ergué-Gabéric, Rivière Robert, Bourg d'Ergué-Gabéric, Le Moigne Alain, Bourg d'Ergué-Gabéric, Le Moigne François, Bourg d'Ergué-Gabéric, Le Moal Pierre, Penhars.

L'Union Sportive d'Ergué-Gabéric a été agréée le 27 décembre 1945, et déclarée à la Préfecture de Quimper.

En même séance, le comité décide de céder à la Société d'instance de formation - l'Amicale d'Ergué-Gabéric - la totalité de ses biens en nature et en espèce et délègue Monsieur Le Berre François, du Bourg d'Ergué-Gabéric et Monsieur Le Moigne Alain du Bourg, également, la charge de liquider les dits biens de l'Union Sportive.

Fait à Ergué-Gabéric, le 16 juin 1956, conformément aux lois en vigueur. Et certifié conforme à la réalité.

Déclaration de formation de société sportive. Titre : Amicale d'Ergué-Gabéric. Objet : Pratique du football, basket-ball et athlétisme. Siège social : Mairie d'Ergué-Gabéric

Formation du Comité :

Présidence d'honneur : M. Le Menn [4], Maire, Kerourvois, Ergué-Gabéric

Président : Poupon René, commerçant, Ergué-gabéric

Vices-Présidents :

* Guyader Louis, monteur électricien, Ergué-Gabéric,

* Yaouanc Louis, cultivateur, Ergué-Gabéric,

* Briand Yves [5], ouvrier papetier, Ergué-Gabéric

Secrétaire : Daoudal Louis, Gaz de France, Ergué-Gabéric

Trésorier : Le Moigne Alain, boulanger, Ergué-Gabéric

Trésorier Adjoint : Guyader Michel, cofreux, Ergué-Gabéric

Membres :

* Daniel Marcel, mécanicien, Erg-Gab,

* Le Berre François, cantonnier, Erg-Gab,

* Gouérec Pierre, électricien, Erg-Gab,

* Poupon Jean-Louis, monteur électricien, Erg-Gab,

* Le Moigne Hervé, EDF, Erg-Gab,

* Rannou Alain, commerçant Hôtel, Erg-Gab.

La présente déclaration est rédigée conformément aux lois en vigueur. Certifié exact et sincère. Le Président René Poupon

FÊTE DE L'EAU ET ANECDOTES DE L'AEG

Après quelques années d'interruption, la Fête estivale de l'Eau reprit en 1972, toujours pour le compte de l'AEG. La nouvelle formule était devenue plus celle d'une kermesse traditionnelle, les jeux nautiques sur le Jet ayant été abandonnés pour des raisons de sécurité. Elle se déroulait dans la grande prairie (« foennec vras ») de Pennarun, à 100 mètres en aval par rapport « au payot » (autrement dit « aux paliou »).

Pour revenir au foot, en 1956-1957 l'AEG jouait dans un groupe où elle était opposée à Elliant, Gouesnach, Kerfeunteun, Langolen, C'est Langolen qui remporta le titre, l'AEG terminant à la 5e place. Lors du match précédant la clôture, Langolen avait battu l'AEG 3 à 2.

C'est au cours de ce match mémorable que l'un des arrières de l'AEG, Jean Briand, sanctionné par l'arbitre, traita ce dernier d'un nom très fantaisiste. A l'époque les maillots ne portaient pas obligatoirement de numéro et donc l'arbitre voulant l'expulser, lui a demandé son nom afin de le mentionner ultérieurement sur la feuille de match. Très subtilement Jean Briand lui a répondu qu'il s'appelait « Tartifume ».

[3] Corentin Signour sera maire d'Ergué-Gabéric de 1947 à 1953.

[4] Jean Le Menn sera maire d'Ergué-Gabéric de 1945 à 1947 et de 1953 à 1959.

[5] Youenn Briand, originaire de Stang-Venn, était papetier et syndicaliste C.G.T. : « Youenn Briand, ancien conducteur de la machine à papier n° 7 ».

Avec autorité, l'arbitre ordonna donc : « *Tartifume dehors* ». Ce n'est qu'après le match que l'arbitre s'est aperçu qu'il n'y avait aucun joueur de ce nom sur la feuille de match. Si le joueur n'a donc pas eu de sanction par le District, il a quand même conservé le surnom qu'il s'était donné.

A Kroas-Spern on fêtait les victoires, tout comme les défaites, par l'organisation d'une 3e mi-temps chez le cafetier Lannic Rannou de l'Hôtel. Le trésorier de l'époque, Sébastien Dréau, mettait généralement la recette du match du dimanche après-midi dans la commande d'une bouteille de ricard et d'un broc d'eau.

SAISONS OFFICIELLES DE 1957 À 1995

En 1957. Debout : J. Le Menn, J. Trolez, R. Coathalem, P. Poupon, Poher, M. Le Roux, G. Moalic, P. Le Roux, G. Moalic, Y. Fléjou.

Accroupis : R. Poupon, A. Le Roux, P. Le Roux, J. Le Berre, G. Le Goulm, J. Coathalem



Les grandes dates importantes pour les footballeurs de l'AEG :

- * 1957 Premier tournoi de Cornouaille, organisé par l'AEG.
- * 1963 Montée de l'équipe première en 2^e division de district.
- * 1969 Premier tournoi des vallées.
- * 1970 Construction de l'entrée du stade.
- * 1972 Reprise de la Fête de l'Eau après 10 ans de sommeil.
- * 1973 Naissance de l'école de foot.
- * 1974 Accession à la promotion de 1^{ère} division.
- * 1975 Descente des seniors A

en 2^e division.

- * 1977 Remontée en promotion de première division.
- * 1977 Construction des tribunes.
- * 1981 Les seniors A accèdent à la 1^{ère} division.
- * 1983 Premier tournoi pousins - pupilles.
- * 1985/1986 Bon parcours en Coupe de l'ouest.
- * 1986 Les seniors A accèdent à la promotion d'Honneur.
- * 1986/1987 Aventure exceptionnelle en Coupe de France puis en Coupe de l'ouest.
- * 1989 Descente en 1^{ère} division des seniors A.
- * 1991 Les seniors A rétrogradent en promotion de 1^{ère} division.
- * 1992 Remontée en 1^{ère} division de l'équipe A.
- * 1995 Les seniors B montent en promotion de première division.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'archives et dans la nouvelle rubrique Mémoires d'Associations]

Fourches Patibulaires de Kerelan de 1425 au 18^e siècle

Aotreadur hag istor ar Justisoù an Eskop Kemper e Kerelan

*P*uis ça, puis là, comme le vent varie, À son plaisir sans cesser nous charie. Plus becquetez d'oyseaux que dez à couldre. Ne soyez donc de nostre confrairie, Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre ! (François Villon, *Ballade des pendus*).

Les fourches patibulaires [1] de Kerelan en Ergué-Gabéric constituaient un droit haut-justicier de l'Evêque de Quimper. Ce droit il l'a obtenu en 1424/25 par lettres patentes du duc de Bretagne Jean V. Et

il ne cessera de le revendiquer les siècles suivants, notamment le seigneur-évêque de Coetlogon en 1682.

LETTRES DE JEAN V DIT LE SAGE

Jusqu'en 1424-25, ni le seigneur évêque de Quimper, ni les autres seigneurs de même rang, n'avaient un véritable droit de haute justice, car ils ne pouvaient pas procéder aux exécutions des condamnations à mort. Ils devaient obligatoirement présenter les condamnés devant la justice ducale

En 1425, sur l'autorisation expresse du duc de Bretagne Jean V dit le Sage [2], l'évêque Bertrand de Rosmadec put ériger ses propres fourches patibulaires, comme l'attestent les références de cette lettre de concession détaillées ci-après. Ces patibulaires épiscopales seront bâties sur la montagne de Kerelan où elles resteront debout jusqu'à la Révolution.



[1] Fourches patibulaires, s.f.pl : colonnes de pierres au haut desquelles il y a une traverse à laquelle les condamnés à la mort sont attachés pour être étranglés, où, après avoir été suppliciés, ils sont exposés à la vue des passants. Elles ne servent donc qu'aux supplices capitaux, dont les exécutions ne se faisaient autrefois que hors les villes. Seul le seigneur Haut Justicier a le droit d'avoir des fourches patibulaires (ou gibets), puisqu'il a le droit de condamner un criminel à mort. À l'égard du nombre des piliers des fourches patibulaires, il y en a à 2, à 3, à 4 ou à 6, selon le titre et la qualité des fiefs qui ont droit d'en avoir.

[2] Jean V de Bretagne, également connu sous le nom de Jean le Sage, est né en 1389 à Vannes et mort en 1442 près de Nantes. Il est le premier fils et le troisième enfant du duc Jean IV et de sa troisième épouse Jeanne de Navarre. A la mort de son père en 1399, il devient duc de Bretagne.

On dispose de deux mentions précises de cette lettre. La première par Pierre Hévin [3], avocat du Parlement de Bretagne, qui la date du 24 février 1424. Dans le cadre de ses consultations sur les « *Coutumes générales de Bretagne* », il explique que cette lettre représente un tournant historique pour les pouvoirs des seigneurs hauts-justiciers en Bretagne.

La deuxième est le livre de référence des lettres et mandements de Jean V publié par la société des Bibliophiles bretons, annotés et introduits par René Blanchard. Dans cet ouvrage il est question de lettres au pluriel, datées du 24 février 1425 et d'une citation précisant l'utilité de ces nouvelles fourches patibulaires : « *pour y estre executez les condamnez par sa justice seculiere, par ce que et non autrement, les juges et officiers ducaux demeureront dechargez de l'execution des condamnez par la juridiction temporelle de l'evêque* ». Les signataires sont le duc lui-même et son secrétaire Jean de Touscheronde [4].

La mention de cette lettre présentée par René Blanchard est tirée d'un inventaire des archives départementales du Finistère effectué en 1616, à savoir l'ancien catalogue de la série G, fonds dit de l'Evêché. Le document originel est-il toujours aux Archives ? Mystère pour l'instant ; l'enquête est ouverte !

Dessin inspiré
d'un croquis de
Laurent Quevilly,
Ouest-France
juillet 1984



EXTRAITS ET CITATIONS

L'explication de texte de Pierre Hévin dans son délibéré du 4 septembre 1683 :

« *L'un des plus célèbres exemples & qui explique plus positivement la chose se trouve dans les titres de l'Evêché de Quimper qui apprennent que, la mode ayant changé d'estimer à hon-*

neur & privilège pour les Juges du Duc le soin de faire pendre les condamnez par des Juges Inferieurs, ils refusèrent d'entretenir cette Coûtume qui passa par suite de temps plutôt pour une servitude, que pour une prerogative ; De sorte que l'Evêque de Quimper ayant remontré aux Duc Jean V ce refus de ses Juges d'exécuter les condamnés par les Juges du Reguaire, il fit expédier ses lettres le 24 Février 1424 par lesquelles il permet à l'Evêque de lever en ses fiefs une justice patibulaire pour y être executez les condamnez par sa Justice seculière parce que, & non autrement, ses Juges & Officiers demeureront dechargez de l'execution des condamnez par la Jurisdiction temporelle de l'Evêque. »

DE JEAN V, DUC DE BRETAGNE

149

1618

Mention (Ar. Finistère, G, f. de l'évêché de Quimper. Inventaire de l'année 1616). — Mention (Hévin, *Consultations sur la Coûtume*, Rennes, 1734, consultat. III, p. 10).

1425, 24 février. — Lettres de concession au seigneur évêque de Quimper du droit d'ériger des fourches patibulaires « pour y estre executez les condamnez par sa justice seculiere, par ce que et non autrement, les juges et officiers ducaux demeureront dechargez de l'execution des condamnez par la juridiction temporelle de l'evêque. »

Signé, Par le duc. — DE TOUSCHERONDE.

[3] Pierre Hévin, (1621 ou 1623-1692), historien et jurisconsulte français, officiant à Rennes (Bretagne). C'est un champion de l'absolutisme royal et un adversaire posthume de Bertrand d'Argentré. Il est l'auteur de travaux importants sur le droit breton, notamment l'édition des « *Coutumes générales de Bretagne et usements locaux de la même province* » en 1693.

[4] Jean de Touscheronde fut secrétaire du duc Jean V de Bretagne et reffier du parlement. Lors du procès de Gilles de Rais il sera chargé de l'enquête civile.

PRIVILÈGES DU SEIGNEUR-ÉVÊQUE

De Jurisdiction, Prison tant seculiere que ecclesiastiques Justices & patibulaires a quatre pots de pierre situés au haut d'une Montaigne proche et es enclaves du village de Kerelan pres le Manoir du Cleuziou droit de police en ladite ville et fauxbourg

Nous avons déjà évoqué un document similaire daté avec une date imprécise (1614-1640), à savoir l'aveu de l'évêque Guillaume Le Prestre seigneur de Lezonnet [5], qui fit l'objet d'une étude d'Armand du Châtellier publiée sous le titre « Evêché et ville de Kemper (documents inédits) », mais nous n'avions pas mis la main sur le document original.

Par contre nous avons ici l'aveu [6] complet en 1682 de François de Coëtlogon, un de ses successeurs à l'Evêché de Quimper, avec l'ensemble de ses propriétés et résidences dans la région quimpéroise. Le document est conservé d'une part aux archives départementales de Loire-Atlantique sous la cote B 2037 [7], et d'autre part aux archives départementales du Finistère sous la cote 100 J 164 sous la forme d'un double et d'un extrait de la chambre des comptes.

Qui était donc le seigneur-évêque de Quimper, propriétaire d'autant de palais, rues entières du centre-ville quimpè-

rois, manoirs nobles, fermes, fours, moulins ? François de Coëtlogon né à Rennes en 1631 fut évêque de Cornouaille de 1668 à sa mort en 1706. On raconte qu'en tant qu'habitué de la cour de Versailles, il rapporta une histoire de carrosse enlisé près de Quimper, ce qui inspira à Jean de La Fontaine la fable du chartier embourbé (1706) : « C'était à la campagne Près d'un certain canton de la basse Bretagne, Appelé Quimper-Corentin ». A la même époque le père Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, exilé à Quimper pour avoir mal parlé de Richelieu, qualifiait la basse-Bretagne de « dernière maison de la province ».

Le document des archives de Nantes est très bien conservé et son écriture en est très lisible. En pages 1 et 2 l'évêque déclare l'ensemble de ses droits avec y compris les droits de sentences et exécution grâce aux fourches patibulaires [1] sur ses terres de Kerelan (à l'époque rattachées à la paroisse de Lanniron, aujourd'hui en Ergué-

Gabéric : « justices et patibulaires [1] à quatre pots de pierre situés au haut d'une montaigne proche et es enclaves du village de Kerelan près le manoir du Cluziou ».

PROPRIÉTÉS À LA CAMPAGNE

Le document est également intéressant du fait qu'il détaille les propriétés de l'évêque sur le territoire actuel de la commune d'Ergué-Gabéric, et qu'on apprend l'importance respective de ces lieux par la valeur de la rente que les détenteurs nobles ou roturiers devaient à l'administration temporelle de l'évêque.

Dans sa partie sud-ouest, à l'époque excroissance de la paroisse de Lanniron, et rattachée à Ergué-Gabéric en 1791 :

► Le château du Cleuziou qui en 1682 est occupé par les nobles hommes Vincent et Roland Le Gubaer, sieurs de Kerrochan et du Cleuziou.

⇒ 3 livres monnaie [8], 12 carnées [9] de froment.

► Le manoir de Kerelan (où se trouvent les justices épiscopales).

⇒ 3 livres monnaie [8], 2 cru blées [10] d'avoine, 1 carnée [9] 1/3 de froment, 16 gelines [11].

► Le manoir de la Salle-verte, dénommé Salglas.



« Le phaéton d'une voiture à foin vit son char embourbé »

[5] Cf document « 1614-1640 - Aveu de l'évêque de Quimper pour les fourches patibulaires de Kerelan ».

[6] Aveu, s.m. : déclaration écrite fournie par le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief, à l'occasion d'un achat, d'une succession ou rachat. L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou minu décrivant en détail les biens composant le fief. La description fournie dans l'aveu indique le détail des terres ou tenues possédées par le vassal : le village dans lequel se situe la tenue, le nom du fermier exploitant le domaine congéable, le montant de la rente annuelle (cens, chefrente, francfief) due par le fermier composée généralement de mesures de grains, d'un certain nombre de bêtes (chapons, moutons) et d'une somme d'argent, les autres devoirs attachés à la tenue : corvées, obligation de cuire au four seigneurial et de moudre son grain au moulin seigneurial, la superficie des terres froides et chaudes de la tenue. Source : histoiresdeserieb.free.fr.

[7] Le document conservé aux A.D.L.-A. a été découvert et communiqué par Jean-Jacques Pêres.

[8] Monoie, Monnaie, adj : un sol monoie désigne une petite pièce de monnaie faite de billons, c'est-à-dire de cuivre, tenant un peu d'argent, mais plus ou moins, suivant les lieux. Existence de *deniers monnoye* à signaler également. Source : Encyclopédie Diderot.

Dans sa partie nord-est, pas moins de sept villages isolés en pleine campagne, en bordure de l'Odet, sont les possessions de l'évêque :

► La ferme de Kermorvan.

► Le village de Keronguéau, orthographié Kerougeau.

⇒ 2 carnées [9] de froment.

► La ferme de Quillihouarn, orthographiée Kerliouarn.

⇒ 42 sols thournois [12], 2 gélines [11], 2 comb. [13] d'avoine.

► Le village de Crech'ergué uhelaff.

⇒ 4 carnées [9] de froment.

► Le village de Crech'ergué iselaff.

⇒ 4 carnées [9] de froment.

► Le lieu-dit de St-André, à l'époque dénommé Cutullic.

⇒ 8 sols monnoie [8].

► Le village de Kernechnou, appelé aussi Coet priou.

⇒ 5 carnées [9] de froment.

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'Archives]

Mineurs au fond de la mine d'antimoine de Kerdévot

Evel gozed dindan an douar er vengleuz Kerzevot

“ Ni 'laboure evel gozed ha dour o tiverañ e peb lec'h » (nous travaillions comme des taupes et l'eau coulait partout). Yann Reun Even, 1975.

STIBIOM (antimoine) : doare metal gwenn strinkenneg, doues-mad ha hedeuz. Kar eo e berzhioù da re ar fostor.

ANTIMOINE (stibium) : corps à l'aspect métallique, argenté, cristallin, très dense et fusible. Il a des propriétés analogues à celles du phosphore.

La légende raconte qu'un moine bénédictin allemand, qui avait extrait du stibium, autrement dit de l'« anti-moine », voulut faire bénéficier ses frères moines des vertus stimulantes du minerai, ce qui les firent tous passer de vie à trépas ...

Plus prosaïquement quelle était la vie quotidienne à la mine d'antimoine située près de la

Dessin de Laurent Quevilly, OF 1987



chapelle de Kerdévot et mise en exploitation en 1913-15 et 1927-28 ?

Le premier témoignage est celui de Yann-Reun Ewen, survivant gabérisois de la première équipe des mineurs de Kerdévot, interviewé en 1975 par son petit neveu Yann-Kel Kernalegenn. L'entretien fut publié dans la revue « Evid ar Brezhoneg ».

La deuxième source, publiée dans la belle et sérieuse revue « Les Cahiers de l'Iroise » en juillet 2010, est le travail de l'historien et géologue Louis

Chauris, docteur-es-Sciences naturelles et directeur de recherche au CNRS. Au travers de documents inédits des Archives Départementales de Quimper, il nous révèle les nombreux conflits d'intérêt qui apparaissent dès la découverte du minerai, et entre autres les tractations lors des deux grèves de 1913 et 1927.

LE MINEUR YANN-REUN EVEN

La particularité de cette revue dans laquelle Yann-Reun Even était interviewé était de présenter des transcriptions d'entretiens en breton avec pour chaque ligne une traduction littérale en français qui d'une part mettait en valeur le parler breton, et d'autre part permettait aux non-bretonnants d'apprendre la langue locale.

► **Setu amañ ar pezh a gont deomp Yann Even :**

Voici maintenant ce que nous raconte Yann Even :

[9] Carnée, s.f. : mesure pour les grains. A priori équivalent au quart de boisseau, une mesure ancienne de matières sèches.

[10] Cruble, crublée, s.f. : mesure pour les grains ; source : dict. Godefroy 1880. Composé de deux boisseaux ; source : Revue de Bretagne, de Vendée & d'Anjou, 1861, p. 202). A Plouha la crublée de grain y représentait 2 boisseaux 1/2, d'après un aveu de 1708; et, d'après un autre de 1613, 5 crublées de froment faisaient 12 boisseaux ; source : Anciens évêchés de Bretagne, J. Geslin de Bourgogne et A. Barthélémy.

[11] Géline, s.f. : poule (dict. Godefroy 1880). Utilisée comme moyen de paiement de rentes ou redevances.

[12] Tournois, thournois, adj. : désigne la monnaie de l'Ancien Régime frappée en argent, un sol valant un vingtième de la livre tournois. Le sol est lui-même subdivisé en 12 deniers. La livre tournois fut d'abord utilisée avant le 13^e siècle à l'abbaye de Saint-Martin de Tours où l'on frappait des deniers dits "tournois". Source : Wikipedia

[13] Comble, s.m. ou adj. : mesure de capacité pour les grains, probablement la mine comble ; source : Dictionnaire Godefroy 1880 ; dans un document l'équivalence est donnée pour 2/3 d'hectolitre. Ou alors adjectif : par opposition à ras, s'appliquant notamment pour caractériser un boisseau. Le terme comb issu de l'anglais peut désigner également l'équivalent de 4 boisseaux ; source : Dict. universel de la géographie commerciale de Jacques Peuchet.

► **E.A.B. - C'hwi zo unan eus ar re a zo**

Vous êtes un de ceux qui ont

bet o tennañ stibiom e Kerzevod

ont été extraire de l'antimoine à Kerdévod,

n'oc'h ket ?
n'est-ce pas ?

► **Y.E. - A, ya paotr. Ni oa e-barzh an**

Oui mon gars. Nous étions dans la

douar, pemp metrad ha daou-ugent

terre, quarante-cinq mètres

dindan an douar er vengleuz.

sous la terre, dans la carrière.

► **E.A.B. - Pevare e oac'h o labourad aze ?**

A quelle époque (y) travaillez-vous ?

► **Y.E. - A-raog ar brezel pewarteg e oa,**

(C'était) avant (la) guerre (de) quatorze

ha ne oan ket tregont vloaz c'hoazh,

et je n'avais pas (encore) 30 ans

ha bremañ on deg ha pewarteg-ugent.

et maintenant (j'en ai) 90 [1].

Aet on kozh paotr. E-pad daou vloaz

Je suis maintenant (un) vieil homme. Pendant 2 ans

'm eus larouret aze.

(j'y) ai travaillé.

► **E.A.B. - Eus pelec'h e oa an dud**

D'où étaient les gens (qui)

laboure ganeoc'h ?

travaillaient avec vous ?

► **Y.E. - Me zeue eus Kerwern, med an**

Je venais de Kerwern, mais

holl ne zeuent ket eus an Erge-vras.

tous ne venaient pas d'Ergué-

(Gabéric).

Bez e oa estrañjourion ive, eus Sant-

(Il y avait) (aussi) des étrangers, de Saint-

Maloù, eus ar Frañs ha Spagnoled a oa

Malo, de France, et (il y avait) (même) (des) Espagnols

memes. Unan eus an toullou er

Un des trous dans la

vengleuz zo bet anvet Toull ar

mine (a) été appelé *Le trou des*

Spagnoled.

Espagnols.

► **E.A.B. - Hag al labour, penaos e oa ?**

Et le travail, comment était-il ?

► **Y.E. - Penaos e oa an devezh ? Ni a**

Comment (se passait) la journée ? Nous

laboure e-pad seizh-eizh eur, med noz-

travaillions pendant sept-huit heures, mais nuit

deiz e laboure an dud, ha teir

jour, (les gens) travaillaient, et (il y avait) trois

bandennad e oa. Me groge diouzh an

groupes. Je commençais le

noz ha beteg ar mintin, e labourer

soir et jusqu'au matin, (je) travaillais dans

vengleuz. E-giz-se e oa tu din ober

la carrière. Ainsi, (je pouvais)

war-dro ma zi-feurm e-pad en deiz.

(m'occuper de) ma ferme pendant la journée.

Tennañ douar a veze graet graet ganeomp

(Nous extrayions de la) terre

hag e-barzh e oa ar stibiom. An douar-

Photo
publiée en
1968
dans le
livre
« Quimper-
Corentin
en Cor-
nouaille »
d'Alain Le
Grand.



et (à l'intérieur) (se trouvait) l'antimoine. Cette terre

se a zeue d'al laez gant ar c'havr.

(-là) (était remontée à la surface) par la grue.

► **E.A.B. Ha peseurt liw e oa ar**

Et quelle était (la) couleur du

stibiom ?

l'antimoine.

► **Y.E. - Liw glas e oa, tost du. Ha**

(elle) était bleue, presque noire. Et

goude, ne 'm eus ket soénj re vad da

(ensuite), (je ne me souviens pas) très bien.

belec'h e vez kazet. Aet on disoñj,

où (elle) était expédiée. (Je suis devenu) oublieux,

paotr. Da vro Maien gant an tren, me 'gav din.

(mon) gars. (Dans la) Mayenne, par le train, je crois.

► **E.A.B. - Penaos e oa an traoù e-barzh**

Comment (était-ce) dans

vengleuz ? Don e oa ?

la mine ? (C'était) profond ?

► **Y.E. Ur siminal a oa da ziskenn d'an**

(Il y avait) une cheminée pour descendre en

traoñ hag aze ne oa ket sklaer, me

bas et là, (ce n'était pas) clair, je

[1] Yann-Reun Even est né le 4 décembre 1884 à Kerdohal en Ergué-Gabéric, de père Jean Marie Even, et mère Marie Tabore. Il épouse le 17 novembre 1908 Marie-Renée Le Guillou. Il s'installe avec sa famille à Kerroué en Kerfeunteun. Il décède le 8 octobre 1975 à Quimper.

'lavar dit, paotr. Med ul letern a veze

(te le) dis, (mon) gars. Mais (chacun) (était muni d')

gant pen hini, a yae en-dro gant

une lanterne (qui fonctionnait au)

karbur. Ya' vad. Don e oa, daou pe dri

carbure. Oui. (C'était) profond, deux ou trois

kilometr dindan an douar, tre beteg

Kilomètres sous la terre, jusqu'à

Kêryann, ma ouzoc'h pelec'h ema.

Kêryann, si (vous) savez où (ça se trouve).

► E.A.B. - Ne oa ket dañjerus ?

(ça) n'était pas dangereux ?

► Y.E. - Ne oa ket, nann. N'eus ket bet

(ça) n'était pas, non. (Personne) n'a (jamais) été tué.

lazhet den morse. Ni 'laboure evel

Nous travaillions comme (des)

gozed ha dour o tiverañ e peb lec'h.

taupes [2] et l'eau (coulait) partout.

Med ne oa ket paeet fall.

Mais (ce) n'était pas (mal) payé.

► E.A.B. - Pegement a veze roet deoc'h

Combien (vous donnait-on)

d'ar mare-se ?

à cette époque ?

► Y.E. - Ne 'm eus ket soñj, paotr.

(il ne m'en souvient pas), (mon) gars.

Kollet 'm eus ma eñvor.

(J'ai) perdu (la) mémoire.

► E vab - War-dro ugent real evid an

Son fils - Vingt **reaux** (= cinq francs [3] [4]), la

devezh.

journée.

► Y.E. - Marteze, ya. Med paeet mad

Peut-être, oui. Mais (nous étions) (assez bien) payés

a-walc'h e oamp hag ur tamm bara a

et (on nous donnait aussi) un morceau (de) pain.

veze roet deomp ive. Med kig-sall ne

Mais (il n'y avait pas de) lard.

oa ket, nann.

► E.A.B. - Ha goude, patra 'p eus graet ?

Et ensuite, qu'avez-vous fait ?

► Y.E. - Me eo aet d'ar brezel goude-se.

Je suis allé à la guerre, ensuite.

D'ar mare-se, e oa aet ar baotred kuit

A cette époque, (les hommes) étaient partis

ha ne chome ken nemed ar merc'hed

et il ne restait que les femmes

da labourad er gêr.

pour travailler à la maison.

► E verc'h - Ale ! Kemerit 'ta ! Kemerit

Sa femme - Holà ! Prenez donc ! Prenez

un tamm bara kig-sall hag ur banne

un morceau (de) pain (et du) lard, et une goutte (de)

kafe. Ur banne gwinna ruz 'po a-raog ?

café. Vous aurez d'abord une goutte (de) vin rouge ?

► E.A.B. - Nann, trugarez deoc'h

Non, merci

(amzer debriñ merenn-vihan oa deuet).

(c'était l'heure de la collation).

► E.A.B. - Hag abaoe, an traoù zo

Et depuis, les choses (ont)

cheñchet kalz ?

(beaucoup) changé ?

► Y.E. - Ya 'vad ! Cheñchamant zo, sur !

Oui, (il y a) certainement (du) changement !

Al labour n'eo ket mui ken start hag

Le travail n'est plus si pénible qu'

a-raog. Mekanikoù zo bremañ e peb

auparavant. (Il y a) maintenant (des) machines

lec'h ha traktourion e-lec'h kezeg.

partout et (des) tracteurs au lieu (des) chevaux.

► E.A.B. - Hag an dud, cheñchet int ive ?

Et les gens, (ils ont) changé aussi ?

► Y.E. - An dud ? A, ya, kalz. N'int ket

Les gens ? Oh, oui, beaucoup. Il ne sont (plus)

sirius ken. Gwechall e oa gwelloc'h an

sérieux. Autrefois, étaient mieux les

dud eged bremañ. Bremañ int aet

gens que maintenant. Maintenant, ils sont devenus

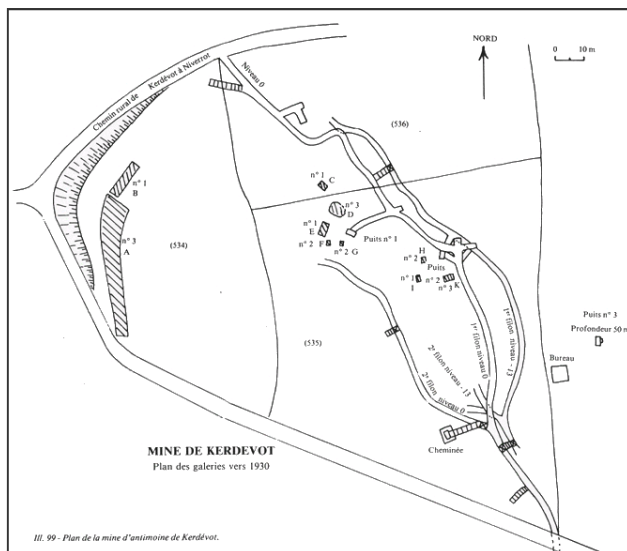
elektrig. Ar rod a dro re vuan.

électriques. La roue tourne trop vite.

[2] Dans l'ouvrage d'Alain Le Grand sur « Quimper-Corentin en Cornouaille, Jean-René Even est également cité : « C'était un travail de taupe ... L'eau suintait dans les galeries, mais nous étions relativement bien payés ... Nous nous éclairions à l'aide de lampes de carbure ; je faisais partie de l'équipe qui commençait le soir et terminait le matin. Ainsi je pouvais encore m'occuper de ma petite ferme de Penavern ».

[3] Un article du journal indique qu'en 1913 le salaire journalier à la mine d'antimoine était entre 3,25 et 4 francs.

[4] Louis Chauris dans son étude et enquête aux Archives de Quimper écrit quant à lui : « les ouvriers de l'extérieur ("au jour") gagnaient 3,25 à 3,50F ; ceux de l'intérieur ("au fond"), de 4 à 4,25F ».



CONFLITS D'INTÉRÊT À KERDEVOT

La belle et sérieuse revue d'histoire « *Les Cahiers de l'Iroise* » traite en son n° 210 d'un sujet gabérickois, à savoir « *La petite mine d'antimoine de Kerdévot près de Quimper, au début du XXe siècle, un exemple de conflits d'intérêt* », au travers de documents inédits que Louis Chauris [1] a exhumé des Archives Départementales de Quimper [2].

On y découvre en particulier l'histoire controversée de l'identification du minerai, soit par Jean-Louis Huitric de Niverrot, soit par Fernand Kerforne professeur de géologie, la contestation des droits de concession, la lutte menée par Jean Mahé de Kerdévot et gérant des ardoisières de Kerjégu en Goazec contre la Société de la Lucette, les travaux de reconnaissance et d'extensions, les grèves des mineurs en 1913 [3] et en 1927 [4] ...

LES GRÈVES DE 1913 ET DE 1927

Les 42 ouvriers employés aux travaux de recherche à Kerdévot se mettent en grève le 11 décembre 1913 [5] : ils réclament la révision de leur salaire et du feu aux heures des repas.

Le préfet demande aussitôt au commandant de la gendarmerie du Finistère de lui « prêter le secours de quatre gendarmes et d'un brigadier ... pour assurer l'ordre » [3]. Mais alors que le 11, tous les ouvriers paraissent résolus à se mettre en grève, le 12 [6] sous la protection de la gendarmerie, tout le monde, à l'exception de six ouvriers, a repris le travail ; deux des meneurs, habitant Quimper, ne se sont pas présentés : le soir du même jour, l'équipe de nuit est arrivée à 18h et a également repris le travail.

« Il est certain que sans la présence des gendarmes », le travail n'aurait pas repris si rapidement. Une augmentation de 0,25 F par jour a été accordée ; jusqu'alors, les ouvriers de l'extérieur ("au jour") gagnaient 3,25 à 3,50 F ; ceux de l'intérieur ("au fond"), de 4 à 4,25 F. « Il est probable que les ouvriers de l'intérieur reviendront prochainement à la charge, mais pas avant la paye qui aura lieu le 24, veille de Noël ». Satisfaction également donnée en ce qui concerne la demande de feu aux heures des repas et la nuit. « Il est vrai - constate le rapporteur - que [les mineurs] ont continuellement les pieds dans l'eau et que celle-ci tombant de partout, leurs vêtements mêmes sont vite mouillés ». Il ajoute que les ouvriers auraient déjà bénéficié du chauffage « si les fournisseurs tant d'anthracite que de bois y avaient mis un peu plus de hâte ».

Les salaires sont de 22 F au fond et de 18 F au jour [7]. Mais le 11 octobre 1927, les ouvriers de la mine menacent de faire grève si les salaires ne sont pas portés respectivement à 36 et 25 F.

Dans son rapport du 17 octobre, l'ingénieur des Mines indique que la direction n'a pas jugé possible, dans l'état actuel de l'exploitation, de souscrire à ces demandes et a procédé le 12, au licenciement du personnel. « Le fonçage du puits qui était près d'être achevé, a été suspendu ... La direction a l'intention de faire procéder avec un personnel réduit à 3 ou 4 ouvriers, à l'aménagement des installations [de nouvelles machines modernes d'un rendement plus efficace] ... qui durera vraisemblablement un mois, avant de reprendre les travaux au fond ». De son côté, le capitaine de gendarmerie assure que le personnel licencié « pourra se procurer du travail dans la région. Il n'est donc pas à craindre que l'ordre soit troublé ». Les installations des nouvelles machines étant achevées, une quinzaine d'ouvriers seront réembauchés, d'autres le seront sous peu, au fur et à mesure des besoins.

Dans son rapport, le préfet précise que « les manœuvres recevront le même salaire que précédemment (18 F par jour), par contre, les mineurs toucheront 21 F/jour au lieu de 22. Ils seront remis à l'ancien taux lorsque le personnel de la mine sera au complet ». Le préfet ajoute que « les mineurs réclamaient une augmentation de salaire en raison du travail très pénible auquel ils étaient astreints préalablement. L'arrivée de nouvelles machines, en faisant disparaître ce motif, semble les satisfaire ».

Par ailleurs, l'utilisation de ces machines a permis de diminuer la main-d'œuvre dans une proportion élevée. « C'est ainsi que 19 ouvriers seulement sur 42 ont été repris. Ils font alternativement le travail en surface et au fond, ce qui donne lieu à des variations de salaire ». Les ouvriers qui n'ont pas été repris ont trouvé du travail dans les campagnes ; quelques-uns ont quitté le pays pour aller en ville.

- [1] Louis Chauris, né à Morlaix en 1930, géologue, docteur-es-Sciences naturelles, directeur de recherche au CNRS (e. r.), a entre autres ouvrages publié « *Le Kersanton, une pierre bretonne* » aux Presses Universitaires de Rennes et « *Pierres du pays bigouden* » chez Skol Vreizh.
- [2] Séries/cotes des Archives Départementales du Finistère : 8 S 5, 10 M 47, 10 M 60, 5 M 77.
- [3] Voir également dans la presse : « *Revendication des ouvriers de la mine d'antimoine de Kerdévot, L'Ouest-Eclair 1913* ».
- [4] Voir aussi : « *Accident et lockout à la mine de Kerdévot, Ouest-Eclair Finistère & Citoyen 1927* ».
- [5] Pour l'année de cette première grève il est écrit 1912 dans l'article publié, mais il s'agit bien de 1913, comme l'attestent notamment les journaux d'époque.
- [6] Un autre document d'archive indique une reprise du travail le 11.
- [7] On notera l'impressionnante inflation survenue en une quinzaine d'années.



Sur le site GrandTerrier, vous trouverez aussi des pointeurs vers les autres sources inédites d'information :

► Le chapitre sur la mine dans l'ouvrage d'Alain Le Grand. La photo des mineurs en 1915.

► La demande préfectorale pour un dépôt d'explosif en 1927.

► Les coupures des journaux d'époque : L'Ouest-Eclair, Le Finistère, Le Citoyen.

► Les articles dans Ouest-

France de Laurent Quevilly en 1986-87.

► Le compte-rendu de la mission d'expertise de la BRGM suite aux éboulements de 2001.

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net]

Les armoiries du Fou sur la maîtresse-vitre de Kerdévot

Anavezoud ar blazonioù war ar werenn-vestr e Kerzevot

François du Fou nous a signalé que nous avions omis l'identification d'un des blasons du tympan de la maîtresse-vitre de Kerdévot dans un article du site GrandTerrier (publié aussi dans le Kannadig n° 14 d'avril 2011).

Il s'agit des armoiries d'une des branches de sa famille dont il a retracé la généalogie sur le site maisondufou2.voila.net.

Ce blason de couleur azur, situé en D4 sur le vitrail (partie supérieur gauche), appartient donc aux du Fou, ramage des vicomtes du Faou, seigneurs de Kerjestin en Ergué-Gabéric et du Rustéphan en Nizon :



« d'azur à la fleur de lys d'or, sommée de deux éperviers affrontés d'argent becquetés et membrés d'or », avec ici une fleur de lys, à l'origine d'or, aujourd'hui de couleur blanche.

Le premier du Fou connu est Yvon, écuyer, seigneur de Kerjestin en Ergué-Gabéric, qui épousa sans doute une demoiselle Morillon, qui lui apporta probablement en dot le Rustéphan en Nizon. Yvon du Fou de

Kerjestin est cité dans les documents d'exemptions de Réformation des fougues de 1426 pour Ergué-Gabéric.

Le fils d'Yvon est Messire Jehan du Fou, écuyer, seigneur du Rustéphan, de Kerjestin [1], et autres lieux. Le petit-fils Messire Jehan du Fou, chevalier, seigneur du Rustéphan, de Keristin, de Saint-Georges et autres lieux, épouse en 1458 Jeanne de La Rochefoucauld et décède en juin 1492. L'arrière petite fille Renée du Fou, dame de Keristin, épouse en 1492 Louis III de Rohan-Guéméné et Guillaume de La Mark [2], chevalier, seigneur d'Aigremont.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Rubrique "Patrimoine"]

[1] Archives de Loire-Atlantique : B 2012. (Liasse.) — 41 pièces, parchemin; 17 pièces, papier. le manoir (le Kerjestin, par Jean du Fou, écuyer, seigneur de Rustéphan (1460) ; autre Jean du Fou (1503).

[2] En février 1503, Guillaume de la Marck (de la Marche), seigneur d'Aigremont et son épouse Renée du Fou font aveu du manoir de Keristin qui leur avait échu de nobles homs missire Jehan du Fou, seigneur de Nouastre et de Rusteffan [décédé] au moys de juign l'an mil IIII c(ent) IIIIxx doze [1492] (Archives départementales de Loire-Atlantique, B 2012/6).

L'observateur Déguignet en campagne coloniale en Algérie

Brezel e bro Aljeri gant soudard Yann-Mari Deguignet

En cette seconde moitié au 19^e siècle, il était incorporé dans l'armée coloniale était déployée pour des opérations de "pacification" en Algérie, et pourtant le soldat observateur exprimait de l'empathie et de la bienveillance pour les algériens.

Nous avons aussi d'autres justifications pour cette rétrospective militaire :

► Des sites internet consacrés à Collo, Constantine et la Kabylie en Algérie citent de larges extraits de ses mémoires pour illustrer l'histoire de ces lieux, ce qui démontrerait que les écrits d'un homme de troupe atypique dans l'armée coloniale ne sont pas inintéressants.

► Dans la publication de l'intégrale en 2007 le titre de sa campagne est libellé « guerre de Kabylie » alors que son temps fut occupé par des opérations de pacification en dehors de la Kabylie, notamment à Collo-Constantine et à la frontière tunisienne ; seule la dernière étape algérienne est consacrée aux combats contre les rebelles kabyles.

► Cette évocation, tronquée car plusieurs pages du manuscrit sont manquantes, devrait être complétée par un autre texte dit « *Résumé de ma vie* » où il est question de la visite d'un certain Badinguet [1], alias Napoléon III, venu inspecter ses troupes à la fin du conflit.

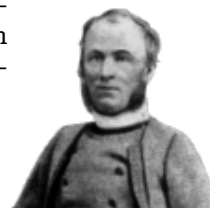
SITES INTERNET ALGÉRIENS

Collo est un petit port algérien situé au fond d'une baie qui porte son nom. Après une longue période d'occupation turque, la région de Collo fut colonisée par l'armée française, avec de multiples combats et massacres jusqu'en 1860. Sur le site ci-dessous une rubrique intitulée « *Chroniques d'hier* » héberge le témoignage de Jean-Marie Déguignet avec la reprise intégrale des pages consacrées à son séjour en 1862.

Constantine, métropole du nord-est de l'Algérie, est la troisième ville la plus importante du pays en terme de population derrière Alger et Oran. Dans le site ci-dessous, rubrique « *La Culture / Textes* », Jean-Marie Déguignet y ayant séjourné en 1862 est cité parmi les écrivains et les poètes inspirés par le passé de Constantine. Le texte choisi est « *Un cours d'histoire sur l'antique Cirta (Constantine-Qacentina)* ».

La description des combats en Kabylie par Jean-Marie Déguignet est publiée sur le site lunis1.free.fr pour la culture Kabyle comme un document d'archives. Et le même texte est sur

plusieurs billets du forum du site Kaby-le.com.



CAMPAGNE EN 3 GRANDES ETAPES

On peut découper le périple de Déguignet en Algérie en trois parties (cf les villes d'étapes sur la carte ci-contre) :

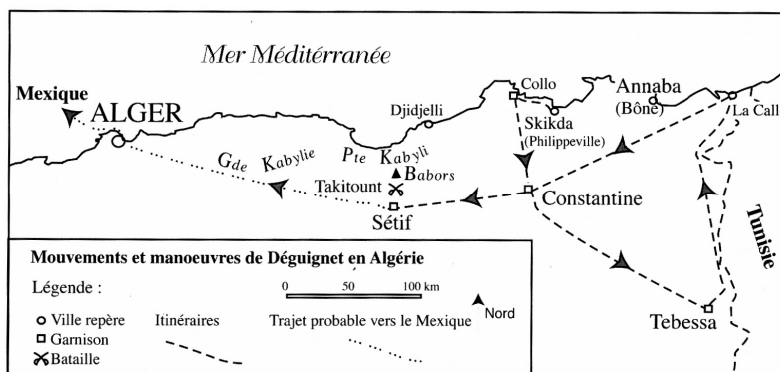
► La première dans la « paisible » garnison du port de Collo, où il se ballade dans les montagnes, est maître d'école de la fille du maire, et observe une école arabe en plein air.

► La deuxième est une longue marche le long de la frontière tunisienne pour surveiller des rebelles, et aller-retour à Constantine.

► La troisième est le conflit très rude de l'armée française contre les Kabyles, où il participe à la prise de Takitount. A l'issue des combats Napoléon III fait une revue des troupes.

Nota: a priori la fin du périple est différent (cf. en fin d'article l'extrait du « *Résumé de ma vie* » sur la visite de l'empereur)

de celui indiqué ci-contre. Après les combats de Takitount, le régiment de Jean-Marie Déguignet assiste à la revue de l'empereur à Djidjelli (Jijel), et de ce port il est probable qu'il sera transporté en bateau jusqu'à Alger.



Carte Norbert Bernard, "L'intégrale des Mémoires d'un paysan bas-breton", 2001

[1] Badinguet est un surnom satirique donné à l'empereur Napoléon III (son épouse, l'impératrice Eugénie, était surnommée Badinguette). On explique généralement que ce nom provient du fait qu'en 1840, Louis-Napoléon Bonaparte ayant tenté un débarquement à Boulogne-sur-Mer, y avait arrêté et emprisonné à la forteresse de Ham, dans la Somme, d'où il s'évada en 1846 en empruntant les vêtements et les papiers d'un peintre qui, selon certains, s'appelait Badinguet. Une autre origine de ce surnom a été proposée, notamment par les frères Goncourt. Le surnom viendrait d'un dessin humoristique de Paul Gavarni, sans rapport avec l'Empereur, paru dans le journal satirique le Charivari, légendé « Eugénie, la femme à Badinguet ».

COHABITATION ARABE À COLLO

Après avoir été fait la campagne de Crimée au 26^e régiment d'infanterie et fait sous-officier contre son gré, Jean-Marie s'incorpore volontairement au 63^e comme simple soldat. A son arrivée en Algérie, il est affecté à la petite garnison de Collo.

N'ayant rien à faire, il se promène dans les environs. Son exploit est de grimper au sommet du Sidi Achour où les légendes locales évoquent la présence de bêtes monstrueuses.

Il se lie avec le gardien du phare qui est en fait le maire de Collo qui lui propose le poste d'instituteur de sa fille. Il a quelques velléités d'apprendre la langue arabes : « *Il y avait avec lui un journalier arabe qui parlait assez bien le français. Avec celui-là si le temps l'eut permis, j'aurais bien vite appris l'arabe, plus vite que mon élève aurait appris la grammaire française, d'autant plus facilement que l'accent arabe est le même que l'accent breton et que tous les mots de cette langue ont les mêmes terminaisons que les mots bretons.* ».

En observant une école arabe en plein air, il est admirateur de la méthode : « *Ce n'est pas en renfermant les oiseaux en cage qu'on leur apprend à voler et à se pourvoir de nourriture.* ».

MARCHE DE CONSTAN -TINE À TEBESSA

La seconde étape est nettement moins calme, après une étape de l'ensemble du régiment à Constantine, une ville dont l'histoire antique est bien connue de Déguignet.

Ensuite la troupe se rassemble à Tébessa à 200 km à l'est, près de la frontière tunisienne

où des rebelles sont cachés. Après quelques escarmouches, Déguignet évoque la reddition de quelques ennemis : « *plusieurs tribus se soumirent, et pour mieux prouver leur parfaite soumission, nous offrirent le fameux kouskoussou, le grand met national des Arabes, qui consiste en viande de chèvre cuite avec des grains d'orge concassés. Ce repas avait dû coûter cher à ces tribus : servir ainsi un grand repas à toute une division, sans compter le goud, c'est-à-dire à environ dix-mille bouches* ».

Pais ils participent à des fouilles archéologiques près de Tébessa, et ils dégagent les ruines d'un palais magnifique. Cet épisode donne l'occasion d'évoquer la condition des esclaves du temps de la Rome antique et de conclure : « *Un autre peuple civilisé a passé là depuis, le Maure, mais n'a laissé aucune trace de son passage et si la civilisation française venait à disparaître, ses traces disparaîtraient aussi en peu de temps ; mais les traces des Romains subsisteront toujours.* ».

Ensuite ils entreprennent une marche forcée le long de la frontière tunisienne, derrière laquelle se retiraient les ennemis de l'armée coloniale. Après des semaines de marches sur cinq rangs, une grande fatigue, la chaleur brûlante, les mauvaises eaux saumâtres, ils rentrent à Constantine où il s'agit de soigner les nombreux malades : « *Toutes les pestes ordinaires qui s'abattent sur les troupes à la suite des guerres, fièvres, dysenterie, choléra, typhus et autres, tombèrent sur nous comme la vermine sur les gueux* ».

DURS COMBATS EN PETITE KABYLIE

Avant d'évoquer les combats, Jean-Déguignet exprime son

admiration pour le peuple Kabyle qu'il compare aux bretons : « *Ces terribles montagnards qui ne sont, dit-on, ni Maures ni Arabes, quoiqu'ils aient adopté l'islamisme, et qui ne furent jamais soumis par aucun des conquérants de l'Afrique Occidentale* ».

Dans le tiré à part « *Résumé de ma vie* », il précise : « *Ni Carthaginois, ni Romains, ni Maures, ni Turcs n'avaient pu pénétrer dans ces montagnes de la Kabylie où vit un peuple assez semblable du peuple breton* ».

Arrivé à Sétif, ville au sud de la Petite Kabylie et des montagnes de Babors, le régiment de Déguignet est appelé pour défendre le fortin de Takitount, à 41 km de Sétif sur la route escarpée de Bougie (aujourd'hui Béjaïa), route ouverte par l'armée coloniale entre 1863 et 1870.

Là ils se battent jour et nuit contre les montagnards Kabyles qui finalement n'arriveront pas à les déloger. Mais les pertes sont lourdes, y compris chez les soldats français : « *Plusieurs de ces malheureux qui tombèrent vivants entre les mains de ces fanatiques barbares durent subir le plus affreux martyre* ».

Après les combats du fortin de Takitount, Jean-Marie Déguignet assiste à un autre événement historique, la visite de l'empereur Napoléon III (texte « *Résumé de ma vie* ») : « *Ce fut à la fin de cette rude campagne que l'empereur voulut venir faire une visite jusque là-bas [2]... il fut sifflé comme un minable combattant. Aussi il s'empressa de gagner son bateau qui l'attendait sous pression où il fut accaparé par des murmures et le chant de " Bon voyage vieux Badinguet [1]. Va-t-en là-bas regarder la colonne [3]. "*

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net, espace Déguignet]

[2] Du 3 mai au 7 juin 1865, Napoléon III fit un séjour en Algérie, au cours duquel il passa deux jours en Kabylie.

[3] Ce refrain est tiré de l'une des chansons satiriques populaires mettant en scène l'empereur Napoléon III. La plus célèbre est intitulée « *Le Sire de Fisch-Ton-Kan* » : V'la le sir' de Fisch-ton-Kan / Qui s'en va-t-en guerre, / En deux temps et trois mouvements, / Badinguet, fisch-ton camp, / L'pèr, la mèr', Badingue, / A deux sous tout l'paquet, / L'pèr, la mèr', Badingue, / Et le p'tit Badinguet.

Vraies et fausses maisons nobles du 15^e siècle à Ergué-Gabéric

Qwir pe gaou evit ar tudchentil an Erge-Vras gwechall

Dix ans après avoir publié la « Réformation des fouages de 1426 pour la Cornouaille », Hervé Torchet vient de publier la « Montre générale des nobles » de cet ancien diocèse qui eut lieu les 4 et 5 septembre 1481 à Carhaix. Une étude héraldique accompagnée également l'ouvrage, ainsi que deux cartes de Cornouaille montrant l'évolution de la démographie nobiliaire de 1426 à 1481.



Pour les cinq nobles gabéricois et leurs escortes « se montrant » en 1481 à Carhaix avec leur « brigandine, vouge et pertuisanne », la liste est celle étudiée par Norbert Bernard et le chevalier de Fréminville et déjà publiée sur GrandTerrier

Cette publication nous donne en fait l'occasion de revenir en arrière sur le document de 1426 dit de la Réformation des fouages, qui dresse les listes paroissiales des roturiers exempts de l'impôt des fouages, et, par là même, les maisons nobles et leurs implantations locales.

NEUF EXEMPTS DE FOUAGES

Norbert Bernard donnait cette définition : « En 1426, la Bretagne est un État souverain. Pour faire face aux dépenses de l'État, le duc ne peut plus se contenter des revenus de ses propres domaines, depuis plusieurs années, comme ses voisins, il lève des impôts qualifiés d'« extraordinaires », qualifié de fouage [2], car il est établi par feu, c'est-à-dire par foyer fiscal. Pour dénombrer le nombre de sujets soumis au fouage on fait des enquêtes appelées « réformation des fouages ». Et la façon, la plus simple de compter les imposables est de compter la population totale des paroisses et de soustraire les non-imposables. Sont non imposables les pauvres et les nobles, ainsi que les métayers des nobles, à raison d'un métayer exempté par paroisse pour les nobles y ayant plusieurs manoirs. »

L'enquête a été consignée dans les registres de la Chambre des Comptes de Bretagne, constitués aux 16^e et 17^e siècles de copies intégrales des documents originaux de 1426. Les transcriptions modernes ont été effectuées par le chevalier de Boisgelin (« Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (1427-1429) ») et par Hervé Torchet (« Réformation des fouages de 1426. Diocèse ou évêché de Cornouaille », 2001) :

Ergué-Gabéric.

Manoir du Quelennec : Guillaume le Mellec le jeune, métayer à Jehanne Crozval alias Guillaume Calvez, noble, demeurant en son manoir audit lieu, exempt.

Kerconnan [3]. Hervé Barz, demeurant audit lieu sous Raoul de Liziard, noble, auquel lieu est ledit Liziard demeurant et y fait sa maison, et le veut exempter de contribuer es fouages, combien que depuis la demeure dudit Liziard il accoutumait lui et le demeurant au lieu contribuer es fouages, et les paroissiens le contrarient, et sont sur procès pendant, et recordent lesdits témoins le lieu n'être mie manoir et ledit Liziard avoir ailleurs manoir, auquel sauve métayer, et le commissaire qui a été sur le lieu dit n'est pas manoir bien que ledit Liziard y a commencé un grand édifice. Il payera car ce n'est pas ancien. Jehan Barz, demeurant audit village sous autre seigneur.

Kernechcrasec. Yvon Gal, demeurant audit lieu sous Jehan Kervastar, noble, qui le veut sauver de contribuer es fouages, et lesdits paroissiens le contrarient, néanmoins ont été exemptés longtemps a, et semble ledit lieu n'être pas manoir ancien. Il payera.

Manoir de Maesanles. Alain Kersulgar demeurant audit lieu, noble.

Manoir Kernechcongar. Jehan Jourdain, métayer à Jehanne de la Lande, noble, exempt.

Manoir de Griffonez. Hervé Le Livec, métayer à Alix de Griffonez, noble, exempt.

Killiguezec. Daniel an Loyonec, homme à Jehan Ansquer, noble, exempt, demeurant en un estage audit lieu, lequel estage es principal lieu dudit Ansquer et y fit son père sa mansion, et a estage en celui village et homme hébergé autre que celui et le parsus dudit village auquel y a 3 estages hébergés qu'ils contribuent, et sont à autre noble, et n'est pas le lieu manoir ni applacement de manoir, et ne sauve autre métayer,

- [1] Montre, s.f. : revue militaire de la noblesse. Tous les nobles doivent y participer, munis de l'équipement en rapport avec leur fortune. Les ordonnances du duché de Bretagne spécifient minutieusement l'armement de chaque noble en fonction du revenu déclaré.
- [2] Fouages, s.m.pl. : impôt direct perçu sur les roturiers possesseurs de biens roturiers. Parfois appelé « tailles et fouages ». À cet impôt, perçu par une administration royale, les États ont ajouté au 17^e siècle des fouages extraordinaires qui servent à financer leur fonctionnement, qui sont devenus plus lourds que les premiers et que le Tiers État considère comme une avance faite par lui seul. Source : « Glossaire des cahiers de doléances », AD29. L'imposition se base sur le feu, c'est-à-dire l'âtre autour duquel sont rassemblés le chef de famille et ses enfants. Seul le nom du chef de famille est indiqué dans les registres. Source : Wikipedia. En Bretagne en 1426 une enquête, appelée Réformation des fouages, est diligentée par les autorités pour déterminer le nombre des imposables dans chaque paroisse et la liste des exempts pour raison de rattachement à un domaine noble.
- [3] Manoir de Kergonan, propriété de Raoul de Liziart qui y fait construire un nouveau château. Son petit-fils François de Liziart détiendra des prérogatives paroissiales (vitrail, pierre à enfeux).

et a plusieurs hommes qui contribuent.

Manoir de Kerjestin [4]. Yvon le Crom, métayer à *Yvon du Faou*, exempt.

Manoir de Kermelin. Guillaume Nicol, métayer audit lieu à *Geffroy Kernivinen*, noble, exempt.

Manoir Guern an Run [5]. Jehan Amaesec, métayer à *Hernault Prévost*, noble, et demeure de sa personne au lieu.

Manoir de Kerfors. *Thibaut du Guern et sa femme* demeurant audit lieu et est ledit lieu à ladite femme, nobles.

Fief de Guergorlay

Kerhezrou. Gueguen le Guen, demeurant audit lieu, métayer à maître *Jehan de Coetanezre*, noble, lequel lieu sa mère eut en partage de *Riou de la Rueneuve*, son aîné, et sont nobles gens, et par avant la baillée, ils contribuèrent es fouages et le veut le

dit maître Jehan, principal hoir de sadite mère, sauver comme son principal lieu, et a ladite paroisse le nombre de 7 estagers qui contribuent es fouages, et lesdits paroissiens contrariaient l'exemption dudit Gueguen, et ne sauve autre de contribution en celle paroisse.

Manoir de Kerfres. Guillaume an Naeset, métayer à maître *Pierre du Quenquis*, exempt.

Fief de l'évêque

Kernech Ergué. *Guillaume Maczon*, il se dit noble, et recordent les témoins qu'il est partable, et néanmoins ne contribue point. Il payera.

Kerlehoarn. *Jehan Penanrun*, il se dit noble, et les témoins recordent qu'il est partable, néanmoins a toujours été exempt. Il payera.

Hernault Prévost et Alain kersulgar témoins nobles.

Dans le registre gabéricois, on notera que sur les 15 lieux

Sommaire : 96 contribuants compté 7 femmes veuves pour 3 estagers. Il y souloit avoir 45 feux ramenés à 32 feux compté 5 feux de Guergorlé, 2 feux 2/3 d'évêque. Par Jehan de Bennerven et Olivier de Kaer. Arrêté le 15 février 1426.

d'enquêtes, neuf d'entre eux sont exempts - qu'ils soient nobles ou dépendants d'un noble attesté -, alors que 6 roturiers doivent payer l'impôt des fouages [2]. Deux points d'interrogation sont sans réponses :

► Kergonan : l'ancienneté du lieu noble de Raoul de Liziard n'est pas reconnue.

► Le manoir de Lezergué n'est pas cité : peut-être n'était-il pas habité par une famille roturière susceptible d'être imposable ?

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'archives]

Observation d'éclipse de lune en 1697 par un recteur inspiré

Sklips al louar e 1697 gant un aotrou-person awenet

Une éclipse lunaire est une occultation de la lune se produisant à chaque fois qu'elle se trouve dans l'ombre de la planète Terre. Ceci se passe uniquement à la pleine-lune, et lorsque la lune, la terre et le soleil sont alignés ou proches de l'être.

Comparons les observations faites dans le registre des baptêmes d'Ergué-Gabéric par le recteur Jean Baudour, face à l'éclipse d'octobre 1697, avec les relevés des scientifiques qui lui étaient contemporains.

OBSERVATIONS RELIGIEUSES

Les termes utilisés par Jean Baudour en cette fin du 17^e siècle n'étaient pas très scientifiques, et relevaient d'une pré-dication plutôt moraliste :

► « Une eclypse sur la lune qui nous pronostique et faict esperer un plein repos dans les troubles mesme les plus grands et les affaires les plus obscures ».

► « Cet astre ne se cachera à nos yeux que par la jalousie du Soleil qui ne pouvant esclairer que peu de gens dans le trouble et dans le désordre s'en prendra à son opposé »,

► « pour marque de sa victoire, après avoir paru autant obscure qu'on le puisse estre, elle reviendra tout à coup, si brillante ».

RELEVÉS SCIENTIFIQUES

L'éclipse lunaire du 29 octobre 1697 a fait l'objet d'observations par un grand nombre de scientifiques européens, notamment l'anglais Edmond Halley (ayant par ailleurs étudié la comète dite de Halley), l'italien Francesco Bianchini (abbé philosophe et astronome), le français Jacques Cassini [3] (astronome et géographe), et l'espagnol Jakub Kresa (père Jésuite, mathématicien astronome) ...

Dans le tome 7 des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Jacques Cassini [2], explique sa démarche :

[1] Aujourd'hui Keristin, propriété de la famille du Fou, ramage des vicomtes du Faou, seigneurs de Kerjestin en Ergué-Gabéric et du Rustéphan en Nizon. Ils ont leurs armes sur la maîtresse-vitre de Kerdévot : " d'azur à la fleur de lys d'or, sommée de deux éperviers affrontés d'argent bequetés et membrés d'or ".

[2] Manoir de Penarun. Propriété de plusieurs générations de Provost, dont Hernault signataire du relevé gabéricois pour la Reformation des fouages de 1426, et Jehan archer en brigandine en 1481.

[3] Jacques Cassini, dit Cassini II, né à Paris le 18 février 1677 et mort à Thury le 16 avril 1756, est un astronome français. Il est le fils de Giovanni Domenico Cassini et de Genevève de Laistre. Élevé par son père, il étudie à l'Observatoire de Paris (où, dit-on, il serait né) avant même d'entrer au collège Mazarin. Il devient élève astronome à l'Académie des sciences en 1694, puis il succède à son père en tant que pensionnaire de l'Académie en 1712. L'astéroïde (24102) Jacquescassini a été nommé en son honneur. Son fils et petit fils s'appuieront sur ses expériences géodésiques pour élaborer leurs cartes.



« A Rotterdam. Le 29 octobre. Pour me préparer à l'observation de l'éclipse de Lune, je dressai

au Pole la grande lunette de mon Octans, & après l'avoir arrêté dans cette situation, je plaçai dedans le tuyau, un Cilindre mobile autour de son Axe, à l'extrémité duquel, il y avoit un genou qui portoit une lunette de 4 pieds, de sorte que lorsque cette lunette étoit dressée à un astre, en la laissant tourner autour de son Axe, elle le suivoit & décri-voit un parallele à l'Equinoxial. »

Il poursuit ses mesures, dont le

but est de calculer les positions géographiques respectives de quelques villes françaises comme Paris, Avignon et Marseille par rapport à son lieu d'observations aux Pays-Bas. Ces informations et les expériences géodésiques seront très utiles pour que ses descendants élaborent les célèbres cartes des Cassini III et IV.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'archives]

Exilés gabéris mis à l'index par l'autorité révolutionnaire

Harluad a-zíavaez-bro kéit-all gant ar Revolution

« J'ai composé cette grammaire pour qu'elle satisfît quelques lettrés et avides de science » Alano Dumoulin, presbytero, encomii regni Bohemie autore

EXIL À PRAGUE

L'association Arkæ a publié cet été son cahier n° 14, une biographie alimentée par des documents d'archives finistériennes et tchèques. En effet ce prêtre gabéris réfractaire se mit en opposition aux autorités révolutionnaires dès 1790 et dut s'expatrier d'abord à Liège, puis à Prague où il publia des ouvrages savants dont une grammaire latino-celtique.

Grâce à cette étude signée Bernéz Rouz, on en sait un peu plus sur les conditions d'exil du prêtre, notamment par des lettres et documents conservés à la Bibliothèque nationale de Prague. Une énigme subsiste, à savoir le nom de la famille princière qui l'embaucha comme précepteur.

En complément on signalera également cinq documents d'archives donnant l'identification des 130-180 nobles et curés de la région quimpéroise qui ont du émigrer face aux événements de la Révolution Française. Les listes ont été établies par le Directoire du District de Quimper. Et parmi

eux on trouve 11 émigrés gabéris, Alain Dumoulin y compris.

Cinq documents conservés aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 1Q69 et donnant l'identification des nobles et curés qui ont du émigrer face aux événements de la Révolution Française. Les listes sont établies par le Directoire du District de Quimper.

Deux d'entre elles sont éditées en grand format par l'imprimerie Barazer de Quimper. Elles sont destinées à être placardées dans les lieux publics afin de bien communiquer à la population les noms des personnes réfractaires, anti-révolutionnaires et condamnées à l'exil.

Les documents originaux couvrent l'ensemble de l'arrondissement de Quimper. Par contre les transcriptions ci-dessous ne

détaillent uniquement que les noms et attributs des émigrés gabéris.

DISPERSIONS

Les émigrés gabéris vont choisir des destinations d'expatriation totalement différentes :

► Jean-François Vallet, vicaire d'Ergué-Gabéric en 1790. Il est mentionné comme « déporté contraint », c'est-à-dire vraisemblablement incarcéré.

► Les de La Marche, père et le fils cadet, domiciliés à Quimper et originaire de Lezergué : ils rejoindront le fils aîné à l'île Grande-Terre en Guadeloupe.

► La famille Geslin, demeurant à Plobannalec et à Pennarun en Ergué-Gabéric : la mère veuve et ses 4 filles, et le fils Marie-Hyacinthe qui deviendra officier chouan dans l'armée de Cadoudal.

DÉPARTEMENT

DU FINISTÈRE

DISTRICT DE QUIMPER

LISTE des Citoyens absens qui ont leur domicile dans l'arrondissement du District de Quimper, et qui sont prévenus d'émigration pour n'avoir pas justifié de leur résidence, aux termes de la Loi.

DESIGNATION DES INDIVIDUS PAR

NOMS.	PRENOMS.	SURNOMS.	Glevent ou Professions.	COMMUNES des premiers-domiciles des individus.	COMMUNES dans lesquelles leurs biens sont situés.	Époque de leur absence.	OBSERVATIONS.
Alano, abbé.	Marcelin	Saint-Alouan	Officier de Marine	Pleumeur	Pleumeur, Trémec.	1793	Déporté contraint.
Alano.	Pyrothe	Saint-Alouan	Officier d'Infanterie	Quimper	Quimper, Pors-Labéd	1793	
André.	Jean		Pêcheur	Quimper	Quimper	1793	
André.	Dominique		Ex-chanoine	Quimper	Quimper	1793	
Bougué.	Alain		Pêcheur	Brice	Brice	1793	Déporté volontaire.
Brous.	J. Gadole.		Adm.	Ellant	Ellant	1793	
Burd.	Alain		Ex-vicaire	Quimper	Quimper	1793	
Burd.	Jean-Pierre		Pêcheur	Ellant	Ellant	1793	
Bougué.				Quimper	Quimper	1793	Déporté volontaire.
Bougué (le).	Toussaint-Félix	sermoirvan	Prêtre	Quimper	Quimper	1793	
Bougué (le).	Jean	sermoirvan	Ex-chanoine	Quimper	Quimper	1793	
Bougué (le).	Jean		Ex-chanoine	Quimper	Quimper	1793	
Bougué (le).	Jacques-Marie		Pêcheur	Pors-Labéd	Pors-Labéd	1793	Déporté volontaire.
Bougué (le).	Charles		Ex-moine	Quimper	Quimper	1793	
Bougué (le).	Michel		Ex-chanoine	Quimper	Quimper	1793	
Bougué (le).	Michel		Ex-chanoine	Quimper	Quimper	1793	

Dumoulin.

Alain

Ex-curé

► François Hyacinthe Tinténiac, marquis et chevalier de Quimerc'h, propriétaire du Cleuyou, décéda en 1794 à Paris.

► Alain Dumoulin, recteur d'Ergué-Gabéric de 1787 à 1791, émigra à Liège, en Belgique, puis à Prague, en Bohême, où il obtint une place de pré-

cepteur dans une famille princière du pays. Il y écrivit un « *Eloge de la Bohême* » et une grammaire latino-celtique.

Dans le document manuscrit non daté des 83 « absents réputés émigrés du district de Quimper », le traitement d'Alain Dumoulin est porté à 500 livres. Or dans ses propres let-

tres de 1790 il déclare 1579 livres par an et la Constitution Civile du clergé prévoyait 1500 livres pour un recteur d'une paroisse de 1.000 à 2.000 habitants. Les 500 livres représentent sans doute le traitement d'un prêtre sans charge.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'archives]

Une épigraphe gothique sur une pierre de calvaire au Cleuyou

An enskrivadenn gotek war ur veïn e Manor C'hleuyou

Quand Ursula et Werner Preissing ont fait l'acquisition du manoir du Cleuyou en 2008, ils ont découvert cette pierre dans une pièce (appelée chapelle) de ce château qu'ils allaient restaurer.

La pierre, d'environ 75 cm de diamètre et 60 cm de hauteur, est évasée sur sa partie supérieure avec un emboîtement central pour un fût carré de 30cm de côté.

Le plan des éléments du calvaire, même le plus modeste, avait valeur symbolique. Circulaire, il incluait la totalité du cosmos, liant le terrestre et le céleste. Le carré évoquait les quatre horizons, les éléments du monde (air, terre, eau, feu), les vertus cardinales (justice, force, tempérance et prudence, ou encore le tétramorphe évangélique (l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle).

Comment cette pierre est-elle arrivée au manoir du Cleuyou ? Il est fort à parier que les Le Guay Prosper et Guillaume, père et fils propriétaires du château entre 1846 et 1917, archéologues passionnés des vieilles pierres, aient conservé cette pièce. Provenait-elle du calvaire voisin de Kerampen-

sal ? C'est peu probable, car cette croix, transférée aujourd'hui dans le cimetière communal, est elle-même dotée d'un socle assorti d'une inscription avec une date ancienne (1553).

Peut-on dater l'épigraphie [1] de la pierre du Cleuyou ou du moins la situer avant ou après le 16e siècle ? En effet au milieu de ce siècle, les caractères romains, ou plus exactement l'écriture dite « humanistique », s'imposent et remplacent l'écriture gothique et il en est de même des chiffres qui passent de la numérotation romaine à l'arabe [2]. Les spécialistes lient généralement cette double mutation au concile réformateur de Trente (1545-1562) [3].

L'écriture humanistique a été introduite parallèlement à la diffusion des livres imprimés aux 15e-16e siècles, et sur les épigraphes d'édifices et de calvaires, elle se présente sous forme de capitales romaines, avec des jambages très droits.

Par contre l'écriture gothique est essentiellement minuscule, les majuscules servant uniquement pour les lettrines ou lettre initiale majuscule décorée, et les jambages gothiques sont très allongés, anguleux et bri-

sés. Soit par exemple un « m » minuscule gothique, dont les trois jambages sont tirés vers le bas et qui est très différent d'un « M » en lettre capitale romaine. Une forme de cette graphie est parfois appelée « lettre noire » (blackletter en anglais). Les Allemands parlent d'écriture « cassée » (gebrochene Schrift), car les arrondis sont brisés.

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

Il semble que l'écriture du Cleuyou soit gothique du fait des nombreux jambages verticaux et des brisures inférieures et supérieures du trait. Mais rien n'est sûr et la difficulté de transcription est réelle du fait que l'inscription est gravée en creux (glyphe [4]), que l'écriture était donc moins soignée au départ et qu'elle s'est dégradée au fil des années et des siècles. Les inscriptions en relief sont généralement plus lisibles et mieux conservées.

ESSAI DE DÉCHIFFRAGE N°1

Passer du charbon dans les creux, numéroter les caractères et pour chacun rechercher de sa typographie et/ou abréviations dans les ouvrages spécialisés en paléographie [5].

[1] Epigraphe, s.f. : inscription sur un édifice qui indique en particulier la date de sa construction, sa destination (Trésor de la Langue Française).

[2] Ouvrage « *Inscriptions sur la pierre et le métal. Mémoire des hommes du Trégor finistérien* », publié en 2010 par l'Ulamir-CPIE Lanmeur : photos, chronologie et inventaire détaillé des cloches et pierres gravées de 11 communes.

[3] Le concile de Trente est le 19e concile œcuménique reconnu par l'Église catholique romaine. Convoqué par le pape Paul III en 1542, en réponse aux demandes formulées par le protestant Martin Luther, il débute en 1545, dure 18 ans et se tient dans trois villes italiennes, à Mantoue, à Vicence, puis finalement à Trente. L'historienne Régine Pernoud présente ce concile comme « la coupure entre l'Église médiévale et l'Église des temps classiques ».

Si vous avez des idées pour résoudre ce qui est une véritable énigme, nous sommes bien sûr intéressés par toute remarque ou suggestion.

Peut-être qu'un jour le mystère de cette épigraphe [1] de cette belle pierre, sans doute

façonnée avant ou début 16^e siècle, sera un cas d'étude de paléographie.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Rubrique Patrimoine]



Les réponses au quizz « Mémoires Histoire Patrimoine »

Respontoù ar goulennoù « Memorioù, Istor ha Tenzorioù ar vro »

Q1. La pointe rocheuse du Griffonez surplombant la vallée du Stangala et site inscrit à l'inventaire du patrimoine départemental doit son nom :

Réponse B, "Griffon".

Le lieu doit son nom au griffon, animal fabuleux au corps de lion et aux ailes d'aigle dont on parle dans la légende du Stang-Alar. La terminaison /ez/ peut être une marque de féminin ou alors de pluriel. La ferme manoir de Griffonez est située à l'extrémité du chemin d'accès au site. De très nombreux propriétaires s'y sont succédés depuis Alix de Griffones dont le métayer sera exempt des fouages en 1426.

Q2. En 1980 la commune a adopté ses armoiries officielles, déclinaison du blason d'une famille fondatrice et avec comme descriptif :

Réponse A, "De gueules".

Le terme "de gueules" n'est pas insultant, il désigne la couleur rouge du blason d'Ergué-Gabéric. Les armoiries exactes sont « *de gueules à la croix potencée d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même ; au chef danché d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines de sable* ». La première partie représente le blason de la famille fondatrice de la commune, les Cabellic seigneurs de Lezergué. Gabéric serait une altération de C(G)abellic. Le découpage danché du chef rappelle les nombreuses vallées et hauteurs verdoyantes de la commune, et les trois hermines, symboles bretons par excellence et rappelant les trois pôles principaux d'Ergué-Gabéric (Rouillen, le Bourg et Lestonan).

Q3. Quelle est la légende fondatrice de la chapelle de Kerdévot,

lieu de dévotion et « *cathédrale gothique nichée dans un joli coin de verdure* » ?



Réponse A, "Peste".

Il y eut bien un pèlerinage d'un soldat de Duguay-Trouin, Deschamps au Carême de 1712, mais la légende fondatrice est plus ancienne. La tradition rapporte que la chapelle fut érigée à la suite de la peste qui, au 6^e siècle, fit des ravages en Armorique, notamment à Elliant. Notre-Dame de Kerdévot arrêta le fléau sur les confins du Grand-Ergué et les habitants, en reconnaissance, bâtirent ce sanctuaire. Le lieu d'affrontement entre la Vierge et la Peste aurait été le gué de Roudoubloud et que la pierre de la rencontre rapportée par la suite au pied du calvaire de Kerdévot.

Q4. L'orgue historique de l'église paroissiale, aux riches possibilités malgré sa petite taille, fut livré en 1680 par un facteur d'origine anglaise :

Réponse C, "Dallam".

Thomas Dallam, sieur de La Tour, d'origine anglaise, est né vers 1630, dans une famille catholique originaire du Lancashire. Son père, Robert Dallam, était déjà célèbre en Angleterre, mais il dut s'exiler au moment de la Révolution puritaine qui interdit l'usage de l'orgue dans les églises et se réfugia à

Quimper en 1642. On attribue à Thomas Dallam la paternité des orgues de Ploujean, Saint-Melaine de Morlaix, Guimiliau, Sizun, Rumengol et Ergué-Gabéric.

Q5. En quelle année Nicolas Le Marié créa à Odet son moulin à papier, entreprise qui deviendra plus tard les papeteries Bolloré ?

Réponse B, "1822".

Une plaque d'inauguration, publiée lors du Centenaire de 1922, révèle la date précise de la création de l'entreprise : « *Le 19 février an 1822. Nicolas Le Marié, de Quimper, a posé la première pierre de cet établissement qui a été fondé par lui sous la direction de M. Dodge, mécanicien anglais, natif de Mevagissey, province de Cornouaille et par Jean-Marie Josset, ex-maitre maçon de la régie des vivres du grand quartier général des armées de Napoléon 1^{er}* ».

Q6. En 1837, les habitants d'Ergué-Gabéric en appellent à la générosité de Louis-Philippe pour la restauration de leur clocher, et pour cela :

Réponse B, "Lettre en breton".

En janvier 1837, profitant de l'attentat du 27 décembre 1836, les habitants expédièrent à Louis-Philippe une « *adresse en langue bretonne* » dans l'objectif d'obtenir une subvention pour la réparation de leur clocher terrassé par la foudre le 2 février 1836. La lettre est considérée comme très habile sous un fond de fausse naïveté et de bretonnismes dans sa version française.

Q7. Quelle est l'origine toponymique du nom du château du Cleuyou, situé à l'entrée de la commune et séparé de Quimper par l'Odet et le Jet :

Réponse A, "Fossés/talus".

Le Cleuyou une variante locale de "Kleuziou" c'est à dire "les fossés et talus". Ce nom s'applique sans doute à d'anciennes levées de terre, pierres et végétaux servant de protection contre l'érosion et les envahisseurs. A moins qu'ils ne soient les restes d'un enclos de fortifications gallo-romaines. Et cela est très plausible car l'antique voie romaine passait par le pont du Cleuyou.

Q8. Qui était Guy Autret, cet illustre habitant du manoir de Lezergué où l'on produit aujourd'hui un cidre de qualité AOC ?

Réponse A, "Historien".

Guy Autret (1599-1660), seigneur de Missirien et de Lezergué, était chevalier de l'Ordre du Roi, historien et généalogiste breton Correspondant de la gazette de France, éditeur et contributeur des Vie des Saints d'Albert Le Grand. Dans "son" Lézergué, il étudiait et écrivait : « *Entre toutes les études, j'ay heureusement fait eslection de celle de l'Histoire, comme la plus convenable à ma profession & à mes inclinations* ».

Q9. Jean-François de La Marche (1729-1806), natif de d'Ergué-Gabéric et dernier évêque de Léon, était connu sous le surnom :

Réponse C, "Patatez".

Notre commune vit naître le dernier évêque de Léon : « *Jean-François de La Marche, fils légitime de Messire François-Louis de La Marche, chef de nom et d'armes, Seigneur de Lezergué, de Kerfort et autres lieux et de Dame Marie-Anne de Botmeur, né le quatrième de juillet 1729, a été solennellement baptisé le lendemain par le soussigné Recteur (...)* ». C'est sur la volonté royale, qu'il introduisit la culture de la pomme de terre dans son diocèse. Le climat de Saint-Pol de Léon permit le réel succès de cette culture. Cela valut à l'évêque de Léon le surnom d'"Eskop ar patatez", l'Évêque des pommes de terre.

Q10. La "Grammatica latino-celtica", grammaire latine et celtique, a été composée en 1801 par un recteur de la paroisse d'Ergué-Gabéric :

Réponse B, "Alain Dumoulin".

Alain Dumoulin naquit à Lanvéoc le 8 novembre 1748. D'abord professeur au collège de Plouguernével, il était recteur d'Ergué-Gabéric

lorsqu'éclata la révolution. Il émigra à Liège, puis à Prague en Bohême où il passa la plus grande partie de son exil comme précepteur. Il composa alors une grammaire latine-celtique : « *Grammatica latino-celtica, doctis ac scientiarum appetentibus viris composita ab Alano Dumoulin, presbytero ... (Pragae Boheemarum, 1800)* ».

Q11. Une grande chanteuse gabéricoise née en 1902 qui avait à son répertoire "Ar gemenez", "Ar pilhaouer", "La jeu-ne barbière", ... :

Réponse C, "Marjan Mao".

Née en 1902, domestique de ferme dès son enfance, puis chiffonnière-papetière à l'usine Bolloré d'Odet, Marjan Mao parlait plus facilement le breton que le français. Elle ne savait ni lire, ni écrire, mais le compter n'était pas un problème. Dotée d'une mémoire fantastique c'était une très grande chanteuse. Elle est décédée en 1988.

Q12. Le saint patron de l'église paroissiale est un moine voyageur du 6e siècle et serait né sur le territoire occidental de la commune :

Réponse B, "Gwenael".

La tradition cornouaillaise désigne Ergué-Gabéric comme le lieu de naissance de St Guénhaël au début du 6e siècle. A la fin du 19e siècle, le chanoine Jean-Marie Abgrall confirme la légende de la naissance de St-Guénael sur les terres gabéricoises dans les notes qui accompagnent le croquis d'une belle croix située aussi à Kerrous, sur les terres dépendant de Tréodet.

Q13. Né en 1834 à Gwengat et ayant passé son enfance à Ergué-Gabéric, Jean-Marie Déguignet, confia la première version de ses "Mémoires" à :

Réponse A, "Le Braz".

En 1886 Anatole Le Braz est nommé professeur de lettres au lycée de Quimper. Dès son arrivée, François-Marie Luzel alors archiviste départemental et conservateur du musée archéologique de la ville, l'associe à ses travaux. Anatole Le Braz effectue bientôt ses premières collectes de contes, légendes et traditions. En juin 1898 il se voit confier de 24 cahiers manuscrits des mémoires de Jean-Marie Déguignet. En décembre 1904 et jan-

vier 1905 la Revue de Paris publie une version compilée des premiers cahiers.

Q14. Le 8 floréal de l'an 3 la chapelle de Kerdévot fut acquise aux enchères pour 6.000 livres en tant que Bien national. D'où provenait l'argent ?

Réponse C, "Quête paroissiale".

Cette question était difficile, car jusqu'à très récemment nous ne connaissions que l'action de Jérôme Crédou dont le nom apparaît dans les documents de vente aux enchères et de restitution à la commune. Or un autre document nous apprend qu'il n'était que le prête-nom de l'assemblée des paroissiens et que l'argent provenait des fonds d'une quête spéciale au niveau de la paroisse. Dix quêteurs furent désignés pour lever les fonds et organiser la collecte dans chacune des dix trêves de la paroisse.

Q15. En 1742, des femmes d'Ergué-Gabéric ont bravé un interdit du Parlement de Bretagne, ce en plein milieu de l'église paroissiale :

Réponse B, "Inhumation".

Le scénario, digne d'un film, est le suivant : un prêtre fait au domicile de la défunte la levée du corps comme de coutume. Il l'a fait déposer et exposer sur des tréteaux dans l'église à l'endroit prévu et l'assemblée s'apprête à célébrer l'office. Au commencement de l'office, des femmes de la commune s'attroupent et creusent en toute hâte une fosse dans le sol de l'église paroissiale et cela malgré l'existence d'une tombe prête dans le cimetière à l'extérieur aux abords de l'église. Du coup la cérémonie est interrompue et l'inhumation a lieu sans aucune messe. Les inhumations de ce type étaient totalement illégales et interdites à cette époque en raison notamment du risque de propagation des épidémies.

Q16. En 1961 le presbytère fut entièrement restauré et devint la plus belle façade du centre-bourg. Qui en était le maître d'œuvre ?

Réponse B, "Le Flanchec".

Roger Le Flanchec est né le 26 novembre 1915 à Guingamp. En 1937 Roger Le Flanchec s'établit à Trébeurden (Côtes-d'Armor). Après la coupure de la guerre, il s'inscrit à l'Ordre des architectes en 1947.

Il réalise jusqu'en 1983 de nombreux chantiers de construction et rénovation, pour la plupart dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Très cultivé, il garde une grande admiration pour ses deux maîtres : Le Corbusier auquel il rend un hommage particulier avec sa résidence Hélios à Trébeurden, et l'américain Frank Lloyd Wright.

Q17. Que veut dire l'expression bretonne typiquement gabéricoise "Hennezh neus tremened Pont ar C'hleuyou" ?

Réponse B, "Sorti de son trou".

Le patrimoine, c'est bien sûr aussi la langue bretonne. Un groupe des "brezhonegerien Leston" a rassemblé quelques expressions qui émaillent le breton parlé à Ergué-Gabéric et celle-ci en fait partie. La traduction littérale en serait « *celui qui a dépassé le pont du Cleuyou* ». Mais vu la position du pont en question comme passage entre le monde rural et la ville, la signification désigne plutôt quelqu'un de dégourdi qui a voyagé.

Q18. Le papier à cigarettes O.C.B. a été fabriqué pendant des années à Odet sur les machines de la papeterie Bolloré. Que veut dire ce sigle ?

Réponse C, "Odet Cascadec".

Les trois lettres du sigle O.C.B. reprennent les initiales des deux lieux où le papier fut fabriqué, Odet en Ergué-Gabéric et Cascadec en Scaër, suivi du B de Bolloré. Et le slogan publicitaire, légèrement ambigu, était "Si vous les aimez bien roulées ...".

Q19. Le 14 janvier 1944 le boulanger François Balès du Bourg faisait brûler autre chose que du pain dans son four :

Réponse A : "Papiers STO".

Le 4 janvier 1944 un groupe de résistants quimpérois menait une opération de sabotage des locaux du S.T.O. (Service du travail obligatoire) à Quimper et la destruction des 44.000 dossiers de réquisition. François Balès, du bourg d'Ergué-Gabéric, en faisait partie,

et, en tant que jeune boulanger, utilisa son four à pain pour brûler les papiers dérobés. Il est décédé le 29 août 1944 près de Plomodiern lors des combats de la presqu'île de Crozon.

Q20. Question subsidiaire : sous quelle(s) orthographe(s) le nom de la commune d'Ergué-Gabéric apparaît sur la carte des Cassini à la fin du 18e ?

Indice en page d'accueil du site :



Comme on peut le vérifier sur la carte Cassini ci-dessus, deux réponses étaient attendues, chacune comptant pour un demi-point : Ergué-Guberie et le Grand Terrier. Les Cassini étaient géographes de père en fils, essentiellement César-François (dit « Cassini III ») et son fils Jean-Dominique (« Cassini IV »), et ont élaboré leurs cartes sur l'ensemble du territoire français entre 1750 et 1780.

Suite de recto de couverture - Sommaires des 1ères Chroniques

Taolennoù ar Kannadigoù an Erge-Vras da gentañ-holl

N° 8 de Mai 2009

Le corsaire de Kernaou □ Corsaire et organiste de Guimiliau □ Chronique de Marjan □ Histoire du canal de la papeterie

Noces à la Capitale □ Kerelan, francief des Regaires □ Les cahiers d'Anatole Le Braz □ Déguignet à livres ouverts □ Eugène Boudin, peintre à Kerdévet

N° 7 de Janvier 2009

Marjan Mao, grand chanteuse □ La couturière et baron □ Recteurs et vicaires gabéricois □ Planches de Joseph Bigot, architecte □ Ecoles de Joseph Bigot au Bourg □ Usine Bolloré en fête en 1911 □ Carte postale de gendarme en 1906 □ Déguignet et la laïcité □ Notes et croquis d'Abgrall □ Toponymie et noms de villages □ Un calvaire bien mystérieux

N° 6 d'Octobre 2008

Editorial "Signalisation bilingue" □ Nom des villages □ Cartographie □ Suite des villages □ Paotred dispount □ Pan sur le bec □ Panoramiques □ Grand Quevilly □ Culte de saint Michel

N° 5 de Juin 2008

Editorial "Loisir d'historien au 17e siècle" □ Vies des Saints Bretons et Celtiques □ Laurent Quevilly, journaliste et caricaturiste □ Raphaël Binet, photographe □ Polar Déguignet signé Hervé Jaouen □ Appel à témoins □ Maire et défense de la langue □ Esprit de clocher □ Les korrigans de Thierry Gahinet □ Une vierge menacée

N° 4 de Février 2008

Editorial "24 maires et 2 siècles d'histoire locale" □ Histoire des maires d'Ergué-Gabéric □ Man Kerouredan, dessinateur papetier □ Site naturel de Tréodet-Kerrous □ Espace Déguignet - Actualités □ Fontaine de St-Eloi à Crea-c'h-Ergué □ A la recherche de l'atlas perdu □ Appel à témoins □ Un point de confluence à Ergué-Gabéric

N° 3 de Novembre 2007

Editorial "La Grenouille et le Bénitier" □ La lettre en breton est au bureau des secours □ Henri Le Gars en 1939-45 □ Les premières voitures à Ergué-Gabéric □ Inventaire des Monuments Historiques □ Restauration d'un calvaire à St-

Guénolé □ Laouic Saliou, le sculpteur du Paradis

N° 2 d'Août 2007

Editorial "Des livres de vacances" □ Parties de boulen au quartier d'Odét □ Le choix d'un blason communal en 1980 □ Louis Bréus à la machine 7 pour le papier OCB □ Germaine et Emile Herry témoignent ... □ Jean Guéguen : Georges Briquet au laboratoire d'Odét □ Atlas GrandTerrier sur Google Maps □ Almanach GrandTerrier des Saints Bretons □ Projet de barrage hydro-électrique au Stangala

N° 1 de Mai 2007

Editorial "Perag ar c'hannadig-man ?" □ Lézergué un chateau historique □ Trucs et astuces : MediaWiki et Excel □ Pierre-Marie Cuzon, chevalier de la légion d'honneur □ Photo d'école de 1933 à Lestonan, avec 47 noms d'élèves □ Trucs et astuces : MediaWiki et les images □ Interview de Fanch Page, surveillant à Odét □ Interview d'Hervé Gao-nac'h, sècheur à Odét □ Documents anciens de Kerellou □ St-Gwenhaël, saint patron d'Ergué-Gabéric

Kannadig an Erge-Vras / Chroniques du GrandTerrier - Embannet gant / Edité par : ass. GrandTerrier, 11, rue Buffon. 91700 Sainte-Geneviève, France - Renner ar gazetenn / Resp.de la publication : J. Cognard - Enrolladur / Enreg. : ISSN 1954-3638, dépôt légal à parution - Postel / Courriel : kannadig @ grandterrier.net.